

LAC DROLET

RICHARD HINSE IMBATTABLE

L'ECHO *de*
FRONTENAC



Au SERVICE des COMTES de FRONTENAC - MEGANTIC - COMPTON

Vol. 55, No 9

L'Écho de Frontenac, mardi, 28 février 1984

35¢

BEAUCOUP D'AVENIR

dans la

BOUCLE du FONDEUR

Lire en page B-1

Lambton

Un EXCÉDENT des

REVENUS

de

28,022\$

Lire en page B-10



LAC-DROLET - La sixième édition de La Boucle du Fondateur de Lac-Drolet a connu une fois encore un franc succès. Les organisateurs n'avaient rien épargné pour transformer le centre du village en un sentier de neige, voire même à créer une colline en face de la salle municipale.

La pollution du lac

DES CITOYENS RECHERCHENT DES SOLUTIONS PLUTÔT QUE DES RESPONSABLES

Page A-4

MAISON DÉTRUITE par le FEU à NANTES

Page B-14



(Photo Gilles Thibodeau)

NANTES - La résidence de M. Jules Bouffard du rang de Grande Ligne a été la proie des flammes, dans la nuit de mercredi à jeudi. Rien n'a pu être sauvé.

ÉLOI GUILLEMETTE

A ÉTÉ
UN
DÉPUTÉ
DE LA

POPULATION

Page A-19



ÉLOI GUILLEMETTE
député de Frontenac de
1956 à 1966 est décédé
le 23 février à Sherbrooke



PARALYSIE CÉRÉBRALE
LA COLLECTE
RAPPORTE

8,382\$

Page B-20

CARTES PROFESSIONNELLES



Pierre G. PICARD
Dyane PERREAULT
AVOCATS et PROCUREURS

Bureau d'Aide Juridique
5139 Frontenac, tél. 583-1214
Lac-Mégantic - G6B 1H2

AVOCATS

GREFFARD et AUBUT
Pierre GREFFARD et Michel AUBUT
AVOCATS et PROCUREURS

5284 rue Frontenac
LAC-MÉGANTIC 583-2776

ANDRÉ TURGEON
AVOCAT

5175 rue Frontenac
LAC-MÉGANTIC, Qué.
583-1477

PARADIS, GIGUERE et PAIEMENT
Claude PARADIS, Robert GIGUERE
et Rose-Anne PAIEMENT
AVOCATS

5109 Frontenac
LAC-MÉGANTIC 583-3833

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dr BRUNO BÉDARD
CHIRURGIEN-DENTISTE
763, 14e Ave. La Guadeloupe (CLSC)
Beauce-Sud, tél. 459-6431

ARPENTEUR-GEOMETRE

MICHEL GUAY
ARPENTEUR GEOMETRE

4333 Baie des Sables - G6B 1R5
LAC-MÉGANTIC (819) 583-3936

DR GERALD BOLDOC, d.d.s.
CHIRURGIEN DENTISTE
Sur rendez-vous: 9h00 à midi
Mercredi et samedi exceptés: 2h00 à 5h00 et 7h00 à 9h00

3544 Milette 583-1026 Lac-Mégantic

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dr Bernard CHAMPAGNE, d.m.d.
DENTISTE

6312 Salaberry
LAC-MÉGANTIC 583-4707

DR JEAN ROY, d.d.s.
CHIRURGIEN DENTISTE
Sur rendez-vous: 9h00 à midi et 1h30 à 5h00
Mercredi et samedi exceptés

6312 Salaberry
LAC-MÉGANTIC 583-2288

CHIROPATICIENS

GUY LAJEUNESSE, d.c.
docteur en chiropratique

4798 rue Laval
LAC-MÉGANTIC, P. Qué. 819 583-0128

COMPTABLES

Bélanger Hébert
COMPTABLES AGRÉÉS

5330 boul. des Vétérans, LAC-MÉGANTIC - (819) 583-0611
234 Duferin, Sherbrooke - (819) 563-2231 - Tél. 1-800-567-4101
511, 1re Avenue, Asbestos, (819) 879-5459
314, rue Principale, Cowansville, (514) 263-2087

MICHEL COUTURE, C.G.A.
COMPTABLE GENERAL LICENCIÉ

ST-GEORGES 45, 151e Rue Est. Tél. (418) 227-0022
LAMBTON (mardi) LA GUADELOUPE
Clinique Médicale Bureau Notaire Lacasse
Tél. (418) 486-7480 Tél. (418) 459-6438

YVAN PLAMONDON, d.c.
docteur en chiropratique

5005 Champain - LAC-MÉGANTIC - 583-3187

FERNAND GRONDIN, c.g.a.
COMPTABLE GENERAL LICENCIÉ

5175 Frontenac - LAC-MÉGANTIC - 583-2673
185 Beauharnois - SHERBROOKE
Pour rendez-vous composez à FRANS VIRÉS 569-3579

MAHEU NOISEUX / THÉBERGE
DAIGLE GRONDIN HOUDE
COMPTABLES AGRÉÉS

4516, Rue Laval, LAC-MÉGANTIC
(Québec) G6B 1C0 - Tél.: (819) 583-4363

MARIO RODRIGUE, d.d.
DENTUROLOGISTE

3539 Thibodeau, Lac-Mégantic
583-1143 du lundi au vendredi de 9h. à 5h.
soir et fins de semaine sur rendez-vous

DENTUROLOGISTES

ROGER DUMAS, d.d.
DENTUROLOGISTE

4639 RUE LAVAL 583-0669
du lundi au vendredi de 9h à 2h
le soir sur rendez-vous

GUY PERREAULT, d.d.
DENTUROLOGISTE

LAC-MÉGANTIC

JEAN-ROCK THIBAUDEAU, d.d.
DENTUROLOGISTE

20, 12e rue, St-Georges Bce (418) 228-7341
228, ave Cartier, La Guadeloupe (418) 459-4224
Rés. 228-7154

INGENIEURS-CONSEILS • URBANISTES

Lemieux, Royer Donaldson, Fields & Ass.
INGENIEURS-CONSEILS
Système d'aqueduc et d'égouts
Travaux municipaux - Structures

5240 boul. des Vétérans 144 nord, rue Vimy
Lac-Mégantic Sherbrooke
(819) 583-2431 Raymond Demers, Ing. (819) 562-3876
Raymond Cadieux, Lp.

Urbanitek

- PLANIFICATION REGIONALE
- URBANISME (aménagement urbain et rural)
- ENVIRONNEMENT

Mario LEBEAU,
géogr. M. URB. A.Q.U.
Raymond CADIEUX,
rech. professionnel

5240 boul. des Vétérans 150 rue Vimy Nord, Sherbrooke
Lac-Mégantic (819) 583-2431 1 (800) 567-4927 (sans frais)

ÉVALUATEUR

GILLES LABRECQUE
ÉVALUATEUR AGRÉÉ

5337 Frontenac
LAC-MÉGANTIC 583-3777

MEDECINS

WOBURN
Centre Municipal
mercredi soir

Dr PIERRE LAVIGNE m.d., F.R.C.S.
CHIRURGIEN GENERAL

5256 Frontenac, suite 101
Lac-Mégantic 583-3118

CLINIQUE MEDICALE LAC-MÉGANTIC
Médecine familiale, Pédiatrie, Obstétrique. Heures de bureau sur rendez-vous 583-3343
5256, rue Frontenac, Lac-Mégantic. Pour médecin de garde, composez

Dr Daniel Brechu, m.d., L.M.C.C. 583-1529
Dr Normand Dussault, m.d., L.M.C.C. 583-2388
Dr Marc-René Nogue, m.d., L.M.C.C. 583-3516
Dr Gérard Chaput, m.d., C.M.F.C.
Dr Claude Nadeau, m.d.

DENIS BÉLANGER
NOTAIRE et CONSEILLER JURIDIQUE

212, 5e Avenue
LAMBTON (418) 486-7256

NOTAIRES

ALAIN DUMAS, notaire

à LA PATRIE WEEDON
le mercredi de bur.: 1-877-2377
1h. à 6h. - 1-888-2662 rés.: 1-877-2114

Daniel DROUIN & Alain TALBOT
NOTAIRES

M. Drouin est cessionnaire des grefes des
notaires C. E. Côté et Delourdes Lippé

4927 Laval LAC-MÉGANTIC 583-0787

Jean-Paul Normand, notaire

5256 rue Frontenac tél. 583-4442
[édifice Ph. C. Charron] LAC-MÉGANTIC

VEILLEUX et BOULANGER
NOTAIRES et CONSEILLERS JURIDIQUES

5175, Frontenac, LAC-MÉGANTIC, 583-3141

69 rue Principale 121, rue Dallaire
Lac-Drolet, 549-2922 Lac-Ludger, 548-5438

OPTOMÉTRISTES

DR MARCEL COUTURE, o.d.
OPTOMETRISTE

Pour rendez-vous, signalez
Bureau: 583-0404 5050 rue Frontenac
5058 rue Frontenac

J.-P. PARADIS, d.e.c., l.s.c.o.
Docteur en optométrie

Examen de la vue. Verres de contact
Pour rendez-vous: Entraînement visuel

583-4700 5035 boul. des Vétérans
LAC-MÉGANTIC

VETERINAIRE

DR PIERRE OLIVIER
MEDECIN VETERINAIRE

(Bureau) 5027, Rte 204 PIOPOLIS (résidence)
LAC-MÉGANTIC - 583-3232 583-3231

Gaétan Boucher est consacré athlète masculin canadien des XIVe Jeux olympiques de Sarajevo. En patinage de vitesse, il a terminé troisième au 500 mètres pour la médaille de bronze puis a terminé premier aux deux autres pour deux médailles d'or. Il est le premier Canadien à remporter trois médailles dont deux d'or. Il entre dans les rangs de Barbara Ann Scott et de Nancy Green qui ont été des médaillées d'or et qui demeurent dans la mémoire des Canadiens.

M. Youri Andropov a été inhumé aux côtés des autres dirigeants soviétiques près de la muraille du kremlin, sur la Place Rouge à Moscou. 150 délégations, représentant des pays ou chefs d'État, ont assisté aux obsèques. La dépouille de M. Andropov avait été exposée dans la Maison des Syndicats comme l'avait été le corps de Lénine, le père de la révolution, en 1924.

Les tempêtes de neige et le blizzard ont fait au moins 30 morts en Europe. En Yougoslavie, où se tiennent les Jeux Olympiques, l'armée a dû secourir 7,000 automobilistes emprisonnés dans la neige à bord de leurs véhicules. Plusieurs compétitions sportives ont dû être reportées.

A Sarajevo, aux Jeux Olympiques, l'américaine Debbie Armstrong, est devenue la 1000e athlète à conquérir une médaille d'or en enlevant les honneurs du slalom géant.

Le Vatican a approuvé un miracle attribué à Maria Léonidas Intercession lui traçant ainsi le chemin vers la béatification. Avant de se joindre à l'Église, elle se nommait Alodia Virginia Paradis, née à Québec le 12 mai 1840, et fondatrice des Petites sœurs de la Sainte-Famille. Elle est décédée à Sherbrooke en 1912.

Une fois de plus, la princesse Diana a su combler les vœux des Britanniques. Trois ans après son mariage et deux ans après la naissance du prince William, elle annonce qu'elle donnera naissance, fin de septembre, à un second héritier.

Pour la première fois de son histoire, l'Académie du Disque français a décerné trois Grands-Prix à un même orchestre, en l'occurrence, l'Orchestre symphonique de Montréal, pour trois enregistrements différents. C'est aussi la première fois qu'un chef reçoit la même année trois prix de cette académie.

La pilote américaine Brooke Knapp a établi un nouveau record du tour du monde en avion à réaction privé. Elle a bouclé la boucle en 44 heures, 32 minutes et 53 secondes. Elle espère ainsi recueillir \$500,000 pour l'UNICEF.

L'un des personnages les plus populaires créés par Disney durant les années 30, le célèbre canard Donald Duck, célébrera en juin, son 50e anniversaire de naissance. Plusieurs parades marqueront cet événement, concernant ce personnage qui a fait tous les métiers et qui a connu toutes les situations.

La tradition veut que Saint Valentin soit le patron des amoureux. Cependant Mgr Giuseppe d'Ascola de la Congrégation vaticane, déclare que l'Église ne le considère pas comme le patron des gens qui s'aiment, et que personne ne sait pourquoi il est devenu le patron des amoureux. Une chose est certaine, Saint Valentin, existe et est en troisième position au calendrier liturgique des saints pour le 14 février.

Le chanteur Pierre Dudan, bien connu des Québécois pour ses chansons Clopin-Clopant, Mélancolie, Le café au lait, est décédé des suites d'une maladie qu'il traînait depuis 1969. Il avait à son actif 1,700 chansons, 18 livres et 40 films

Ethel Merman, dont la voix puissante et la verve ont fait la gloire de Broadway durant plus de trois décennies est décédée à son domicile à l'âge de 75 ans. Elle avait connu la célébrité avec les succès bien connus: I Got Rythm, There's no business like Show Business, et en 1930 avec Girl Crazy. Elle tira sa révérence avec Gypsy en 1961.

L'inflation annuelle a poursuivi sa remontée pour un deuxième mois consécutif, passant de 5,3 pour cent, son plus haut niveau depuis août dernier. La hausse serait due en partie aux aliments.

En recyclant des subventions et grâce aux programmes de stimulation immédiate d'emplois, le gouvernement d'Ottawa consacre 10\$ millions pour la restauration d'églises québécoises. Selon le vice-chancelier de l'archevêché de Montréal, ces programmes constituent une véritable bénédiction pour la remise en bon état et la préservation d'un bon nombre des plus belles et plus anciennes églises du Québec.

LA BOUÉE

Centre d'Hébergement pour
Femmes et Enfants en difficulté

583-1233



Par Rémi Tremblay

Gare aux chiens errants!

La Ville de Lac-Mégantic vient d'adopter le règlement No 768 qui assujettit à l'achat d'une licence les citoyens qui gardent des chiens à la maison, pour empêcher qu'ils errent sans surveillance dans les rues de la ville. Le règlement prévoit également le recours à une chambre à gaz pour les animaux "hors-la-loi".

par Rémi Tremblay

Personne ne s'est objecté à ce qu'à compter de maintenant, un service de contrôle des animaux ait le droit de procéder à l'"arrestation" d'un chien nuisible, même si celui-ci se trouve sur une propriété privée. L'article 5.16 précise en effet que "lorsqu'un représentant du service de police ou du service de contrôle des animaux constate qu'un chien commet une nuisance, il peut entrer dans l'endroit où est le chien, le capturer et le mettre en fourrière".

Il n'y a désormais plus aucun citoyen à l'abri du regard inquisiteur de ceux qui auront la charge

d'appliquer le règlement, puisque l'article 5.13 spécifie que "pour obtenir des renseignements sur la population canine de la ville, le chef de police ou le service de contrôle des animaux pourront utiliser les données du recensement municipal...". Le dernier recensement a été effectué à l'automne 1983 et l'une des questions posées aux propriétaires des logements visités concernait la présence de chiens dans le logement.

En somme, le règlement No 768 donne autorité au service de police ou à toute autre personne qui recevra le mandat de contrôler les chiens à l'intérieur de la ville de puiser dans les données recueillies par les recenseurs pour identifier la population canine.

A compter de maintenant, tout chien doit obligatoirement porter un médaillon donné par le service municipal avec l'achat d'une licence de 10\$ pour un chien et 20\$ pour une chienne non stérilisée. Personne ne pour-

ra garder plus que deux chiens dans un même logement, à l'exception de portées de chiots dont le gardien devra se départir dans un délai de trois mois suivant leur naissance.

Même avec le médaillon au cou, le service de "fourrière" pourra embarquer tout chien errant sans surveillance, le garder en fourrière durant quarante-huit heures et décider de son avenir une fois dépassé ce délai si le propriétaire n'en a pas fait la réclamation. Si ce dernier se présente au service municipal pour reprendre l'animal, il devra payer son permis, ainsi que les frais de garde et de transport.

Le conseil municipal a dû en venir là à la suite de nombreuses plaintes de contribuables qui ont peur de circuler librement, le soir, dans certains secteurs de la ville, en raison de la présence de chiens non attachés.

Déjà quelques personnes se sont dites intéressées à prendre en charge le service de contrôle des animaux et faire appli-

quer à la lettre tous les articles du règlement. L'entrepreneur choisi recevra, pour rémunération, tous les produits de la vente des licences, de

même que les recettes de frais de garde et de transport et les amendes, variant entre 25\$ et 300\$, imposés aux gardiens négligents.

Demain... un jour de plus!

Ceux qui ont pris la bonne résolution de se consacrer entièrement à leur "douce moitié" ou à leur travail trois cent soixante-cinq jours par année, pourront se donner un court répit demain, parce que ce 29e jour de février n'est qu'un caprice du calendrier grégorien dont l'histoire remonte à 500 ans. En temps normal, il n'existe pas.

L'année compte 366 jours qu'à tous les quatre ans. Ce sont les années bissextiles.

Pourquoi un jour de plus... et le 29 février? Le directeur de l'Observatoire du Mont-Mégantic, M. Serge Demers, explique que les Romains, au début de l'ère chrétienne, fêtaient le nouvel an le 21 mars, à l'équinoxe du printemps. Le mois de février était le dernier sur le calendrier et comme on le considérait comme un mois de malchances pour on ne sait trop quelles raisons fatitiques, on avait fait en sorte qu'il passe plus rapidement... en 28 jours.

C'est au 15ème siècle qu'on découvrit que la lettre prenait 365 jours et... un quart pour faire le tour de l'astre solaire. Il devenait alors nécessaire d'ajouter un jour, à tous les quatre ans, pour respecter le cycle. Le pape Grégoire trouva sage d'ajouter cette journée de rattrapage à la fin du mois de février pour un calendrier plus précis qui porte d'ailleurs son nom depuis cette époque.

Léonard annule sa visite

(Lac-Mégantic) - Le ministre des Affaires Municipales, Jacques Léonard, a dû annuler à la dernière minute la visite qu'il comptait effectuer à Lac-Mégantic, mardi dernier, dans le cadre de la tournée ministérielle du cabinet Lévesque.

Convoqué, dans la nuit

du lundi à mardi, à une réunion d'urgence du Conseil des Ministres à Montréal, M. Léonard a dû modifier l'horaire de sa journée, sans pouvoir préciser si sa visite serait remise à une date ultérieure.

Le ministre se proposait de rencontrer des

entrepreneurs forestiers, le Commissariat industriel régional, et souper avec les maires de la région pour parler principalement du programme de relance économique de son gouvernement.

Essence à rabais pour la municipalité

(Lac-Mégantic) - Le Gaz Bar L. Proteau de la rue Frontenac, autrefois Gaz Bar Lebrun, a obtenu le contrat de fourniture d'essence pour tous les véhicules et la machinerie de la municipalité.

Trois fournisseurs avaient répondu à l'appel de soumissions et c'est l'offre du Gaz Bar L. Proteau qui a été retenue à .5193 le litre de jaune et

.541 le litre de "sans plomb".

Une soumission a été refusée, celle qui offrait pourtant les prix les plus avantageux. Elle a été jugée non-conforme après que les échevins aient appris que les prix bruts apparaissant à la soumission étaient différents des prix réels affichés à la pompe, tel qu'observé par un constable de la Sûreté

Municipale le jour même de l'ouverture des soumissions, le 20 février.

L'an dernier ce garagiste aurait contesté l'adjudication du contrat à Gaz Bar Lebrun sous prétexte que les prix affichés à la pompe étaient en réalité inférieurs au prix mentionné à la soumission. Pour éviter le problème cette année, les fonctionnaires de l'Hôtel de Ville

avaient bien spécifié dans l'appel de soumission pour l'année 1984 que les prix devaient être conformes à ceux affichés.

La ville réalisera une économie sur l'essence cette année puisqu'elle est consentie à un prix inférieur de quelques dixièmes de cents à celui de l'an dernier après escompte.

Pour une 5e année...

St-Ludger nous revient plus fort!

C'est du 22 au 24 juin prochain que se dérouleront les Fêtes de la St-Jean à St-Ludger.

Le comité travaille du reste à monter la programmation un peu différente des autres années pour plaire à toute la région. Voici donc les gros titres de notre fin de semaine:

Vendredi, le 22: Groupe Rock.

Samedi le 23: Ouverture des rues au public; nous retrouverons des orchestres de différents styles qui animeront l'atmosphère, avec des spectacles d'animation dans le village: clowns, marionnettes géantes et kiosques sur place.

Dimanche le 24: Parade de chars allégoriques et orchestre de style folklorique dans la soirée.

Suivez dans les prochaines semaines nos informations sur les Fêtes de la St-Jean à St-Ludger.

Gaétan Lacasse, directeur.

Projet de bibliothèque à Stratford

Un comité de recherche formé d'une dizaine de citoyens et de citoyennes de la localité de Stratford se rencontrent régulièrement depuis le mois de décembre 1983 afin de mettre en marche une bibliothèque publique.

Des démarches ont été entreprises auprès de multiples associations et organismes municipaux et régionaux afin de sensibiliser la population au projet. "Nous comptons sur l'appui de toute la municipalité pour cette réalisation depuis longtemps attendue à Stratford" de souligner une porte-parole du groupe Huguette Hébert.

Centraide-Estrie

190 000\$ en Estrie

(Sherbrooke) - La dernière campagne de financement de Centraide-Estrie a rapporté 190,000\$, soit le montant le plus élevé jamais recueilli, affirme la présidente de la campagne, Mme Denise Lemire-Sekoropad.

Les résultats de 1983 marquent une augmentation de 2% sur l'année précédente. "Ce résultat est dû à la générosité de la population" a déclaré Mme Lemire-Sekoropad en rendant public le résultat de la campagne.

La plus grosse part des

contributions revient au secteur "commerces, industries, institutions financières et coopératives" qui a donné 63,174\$, alors que le secteur public et para-public y allait de 42,056\$.

Le secteur résidentiel, en région, représente un effort charitable de 24,213\$, soit une baisse de 4,000\$ sur les résultats de 1982.

À Lac-Mégantic, les responsables locaux de la Campagne ont récolté 3064.50\$.

Kino-Quebec

On est plein d'énergie

La pollution du lac Mégantic

Des citoyens recherchent des solutions plutôt que des responsables

(Lac-Mégantic) - Une quarantaine de citoyens conscients de la menace que fait peser sur la qualité de l'environnement la dégradation des eaux du lac Mégantic ont décidé de réagir. Regroupés autour d'une nouvelle Association pour la Protection du lac Mégantic, ils demandent au ministère de l'Environnement d'effectuer dès que possible une diagnose du lac pour identifier clairement les causes de la pollution et proposer les remèdes indiqués.

par Rémi Tremblay

L'Association pour la Protection du lac Mégantic a été formée le 15 février lors d'une première rencontre convoquée par un citoyen de Lac-Mégantic, M. Jean Perreault. Outre ce dernier, on retrouve sur le comité provisoire les noms de Jacques Laroche, Bernard Lemieux, André Veilleux, Fernand Bellefleur, Nelson Guay, André Turgeon, Francine Denis et Jacques Huard.

"La dégradation des eaux du lac a des conséquences touristiques et économiques importantes. Elle nuira éventuellement à la baignade et à la pêche sportive et risque même d'affecter à moyen terme la valeur des immobilisations publiques et privées le long des berges s'il n'y a rien d'entrepris pour corriger la situation", de souligner le porte-parole du groupe, Jean Perreault.

La nécessité de redonner vie à une association qui, il y a dix ans, sous la présidence de Me André Turgeon, avait réalisé cer-

taines actions louables, est venue à la suite de l'apparition inquiétante l'an dernier d'au moins trois poussées d'algues à la grandeur du lac.

Voici comment le technicien Robert Mercier explique le phénomène: "Il y a une accumulation de facteurs dont le soleil, la chaleur et un temps généralement calme qui ont favorisé une sur-fertilisation des eaux du lac comme cela ne s'était jamais produit auparavant. Tous ces facteurs mis ensemble ont créé le plus beau milieu aquatique pour la prolifération des algues à la surface du lac".

Ces algues poussent en réaction d'équilibre du milieu. Leur invasion est si rapide qu'elle s'étend à toute la surface de la nappe d'eau, même devant les zones les moins peuplées.

"Cette sur-fertilisation est produite à l'origine en partie par le rejet des installations septiques et en partie par d'autres facteurs comme le déboisement et l'artificialisation des berges", souligne M. Mercier.

Des plongeurs du Club Les "Scoobados" qui participaient à la rencontre du 15 février, en compagnie de représentants de l'Association de Chasse et Pêche de Lac-Mégantic, ont été à même de déceler l'étendue du problème. Ils ont observé qu'à des profondeurs de 20 à 30 pieds sous la surface du lac, l'eau est devenue au fil des ans de plus en plus obscure. L'oxygène se raréfie à la suite des décompositions d'algues, de sorte que certaines espèces de poissons risquent de fuir si leur milieu naturel ne leur convient plus.

Pire encore! C'est dans cette eau que s'approvisionnent les consommateurs de Lac-Mégantic, abonnés au réseau d'aqueduc municipal. "Depuis vingt-cinq ans, on a doublé la quantité de chlore que l'on met dans le lac", mentionne Jean Perreault. "Et si la dégradation de l'eau se continue à ce rythme, la ville va devoir construire une usine de filtration qui coûterait environ 650,000\$ si l'on se fie aux travaux que vient de réaliser la ville de Magog

pour purifier l'eau de consommation qu'elle puise à son lac".

Que peut faire l'association contre un tel état de chose? "À moins de pressions politiques accentuées, il est peu probable que le ministère de l'Environnement effectue la diagnose du lac cette année puisque la liste des lacs en attente est déjà très longue... D'autres types d'interventions immédiates sont cependant possibles" déclare Robert Mercier.

L'organisme compte d'ailleurs présenter des projets de main d'oeuvre afin d'effectuer certains travaux dès cet été. "Ici, à Lac-Mégantic, de poursuivre M. Mercier, les installations septiques sont toutes sous contrôles. Le problème auquel il faut faire face ce sont les berges qui ont toutes été modifiées par les riverains". Le remblayage, le déboisement des arbustes et la construction de murs de soutènement ont eu des effets néfastes sur l'environnement aquatique. En éliminant les mécanismes de filtration naturelle, l'homme a contribué lui-même à la sur-fertilisation des eaux du lac, avec les résultats que l'on connaît aujourd'hui. "Notre contribution, ici, ce serait d'encourager le reboise-

ment et la naturalisation des rives pour arrêter la fertilisation de l'eau. Dans d'autres secteurs, le problème des installations septiques va devenir une source de pollution urgente à enrayer".

Mais le lac Mégantic ne pourra pas se purifier du jour au lendemain. Ce printemps, par exemple, on peut facilement s'attendre à voir la glace faire place à des nappes d'algues mortes qui finiront de pourrir au fond de l'eau, se décomposer et produire d'autres poussées d'algues si les conditions climatiques le favorisent.

À terre, la contre-attaque s'organise. L'assemblée générale de l'Association pour la protection du lac Mégantic devrait se tenir vers la fin juin pour l'adoption des règlements et d'ici là n'importe quel citoyen qui s'intéresse à la sauvegarde du lac peut en devenir mem-



Un résident de Nantes a déposé une plainte au poste de la S.Q. pour méfait sur bien privé. La boîte de fibre de verre recouvrant l'arrière de sa camionnette a été endommagée pour environ 200\$. On soupçonne des jeunes d'avoir grimpé sur la camionnette.

Le domaine Hôtel des Monts de Lac-Drolet, actuellement en voie de rénovation, a reçu la visite d'un intrus dans la nuit du 16 au 17 février. L'individu aurait forcé un cadenas sur la porte principale. Une fois dans l'établissement, il a fait main basse sur plus de 700\$ d'articles de photographie et autres équipements.

Vol d'argent, le 18 février, dans un hôtel de Stornoway. Une cliente n'a pu retracer le sac à main qu'elle avait déposée près d'elle, avec une vingtaine de dollars en liquide. C'est l'agent Bernard Fisette qui est chargé de l'enquête.

Une violente querelle entre trois clients et le gérant d'un hôtel de La Guadeloupe aura des répercussions jusque devant un tribunal puisque la victime, le gérant âgé dans la trentaine, porte des accusations de voies de fait contre au moins deux de ses agresseurs. Le tout a débuté aux petites heures du matin lorsque le gérant a expulsé deux clients trop bruyants. Des propos virulents ont été échangés avant que le client s'éclipse pour revenir quelques minutes plus tard avec deux autres membres de la famille et battre le gérant à coups de poing. Celui-ci a dû être hospitalisé à l'Hôpital de St-Georges de Beauce pour fracture du nez et contusions multiples à la figure. L'agent Serge Boire enquête sur l'incident.

Le 19 février au soir, une autre altercation avait lieu cette fois sur la rue Principale à Stornoway, tard en soirée. Deux jeunes automobilistes qui filaient dans la même direction en sont venus aux coups, une fois arrivés à Stornoway, le deuxième conducteur reprochant au premier d'avoir exécuté certaines manoeuvres offensantes au volant. Une accusation de voie de fait avec lésions a été portée contre l'un des deux belligérants.



En hibernation depuis l'automne dernier, la marmotte devra avoir longtemps l'illusion qu'elle dort encore!

La vadrouille est présentement à appliquer des coups de balai sur les cheveux en brosse.

Elle a provoqué l'arrêt de la raie dans ces cheveux masculins, laquelle ne sait plus de quelle côté se ranger.

De ce coup de brosse récent appliqué sur nos têtes masculines, nos pauvres cheveux ne se relèveront pas facilement.

Nous les chauves d'aujourd'hui ou de demain, ne pleurons pas sur nos propres cheveux, mais sur ceux de nos enfants.

Plaques! Automobilistes... plaques, plaques!

Ce sera l'époque où les petits ruisseaux feront plus grandes qu'en tout autre temps de l'année les déjà grandes rivières.

La Chaudière, par exemple, devra en avaler des seaux d'eau!

Si nos poissons se raisonnaient, ils comprendraient qu'avec ces nouvelles méthodes de pêcher en hiver, la mort les guette en tout temps de l'année, même à travers la glace.

bre pour un coût minimum de 5\$. Les dirigeants de l'organisme disent souhaiter mettre en place une formule de représentation territoriale qui fera en sorte que chaque secteur du lac soit bien présent dans la lutte contre la pollution de l'eau.

"Ce ne sont pas des responsables que l'on cherche, mais bien des solutions", précise Jean Perreault.

ENCOURAGEZ
NOS
ANNONCEURS

Bar • rit • on
VOUS OFFRE
Spectacles
Danse
Jazz
Bar
ouvert
tous les jours
de 4h. p.m. à
la fermeture
6331 Salaberry
583-2625

La M.R.C. du Granit vous informe

Qu'est-ce que c'est que la M.R.C. du Granit? D'où cet organisme vient-il? Qu'est-ce qu'on y fait? En quoi la population de la région est-elle concernée?... Voilà autant de questions que l'on entend souvent et c'est à fin d'y répondre que nous entreprenons la publication d'une série d'articles d'informations sur la M.R.C. du Granit.

ORIGINE

Les Municipalités Régionales de Comté sont des organismes intermunicipaux qui doivent leur création à la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, entrée en vigueur le 12 décembre 1979. Les M.R.C. prennent ainsi la relève des conseils de comté avec la différence qu'elles unissent maintenant villes et municipalités rurales autour d'une même table.

FORMATION

La Municipalité Régionale de Comté se définit comme un regroupement de municipalités d'une même région d'appartenance, c'est-à-dire des municipalités ayant des traits géographiques et historiques semblables, ainsi que des intérêts communs pour les services, les loisirs etc. Ces régions d'appartenance ont été délimitées pour chacune des M.R.C. lors d'une tournée de consultation qui dans notre région se sont tenues au cours de l'automne 1981. Suite à cette tournée notre M.R.C. a pris forme officiellement le 26 mai 1982 par l'émission de ses lettres patentes.

TERRITOIRE

Le territoire de la M.R.C. du Granit est donc formé de 22 municipalités représentant 21,210 habitants soient: Audet, Courcelles, Frontenac, Gayhurst partie Sud-Est, Lac-Drolet, Lac-Mégantic, Lambton, Marsion, Milan, Nantes, Notre-Dame-des-Bois, Piopolis,

Risborough partie de Marlow, Stratford, Ste-Cécile de Whitton, St-Ludger, St-Robert Bellarmin, St-Romain, St-Sébastien, Stornoway, Val Racine, St-Augustin de Woburn. L'ensemble des municipalités faisait partie du comté de Frontenac sauf la municipalité de Stratford qui relevait du comté de Wolfe.

ORGANISATION

La M.R.C. est dirigée par un conseil formé du maire de chaque municipalité la composant. À l'intérieur de ce groupe les maires élisent un préfet et un préfet suppléant qui sont respectivement Messieurs Léon Ducharme de Frontenac et Lorenzo Michaud de Saint-Sébastien.

POUVOIRS

Les pouvoirs des M.R.C. sont ceux indiqués dans la loi sur l'aménagement et l'urbanisme (art. 3 à 165) et ceux autrefois consentis au conseil de comté, c'est-à-dire les chemins, ponts et cours d'eau de comté, les ventes pour taxe et l'évaluation foncière des municipalités rurales et autres dispositions énumérées dans le code municipal du Québec.

Au cours des prochains articles nous élaborerons plus en détail sur le mandat de la M.R.C. relativement à l'aménagement du territoire, puisque c'est là la raison pour laquelle les M.R.C. ont vu le jour...

Le Service d'aménagement
M.R.C. du Granit
5335 Frontenac
Lac-Mégantic, Québec
G6B 1H4
Tél.: (819) 583-0181



JOURNAL HEBDOMADAIRE REGIONAL
fondé en 1929

Rédaction et administration à 5040 Boul. des Vétérans
G6B 2G5 - tél. 583-1630

LAC-MEGANTIC

MEMBRE DES HEBDOS DU CANADA et
de l'AUDIT BUREAU OF CIRCULATION



CIRCULATION CERTIFIEE

Mme L. Philippe Poulin, directrice

Imprimé aux ateliers de l'Imprimerie Poulin Itée
St-Joseph de Beauce

Courrier de la 2e classe - Enregistrement no 1148

ABONNEMENTS: Canada: 1 an 12.00\$
2 ans 22.00\$
États-Unis: 1 an 35.00\$

OPINIONS

Sous cette rubrique nous reproduisons les lettres signées que nous recevons traitant de sujets d'intérêt public. Ces expressions d'opinion n'engagent en rien la responsabilité du journal et de son éditeur. L'Écho ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues de même, il pourra couper certains passages de ces textes s'il les juge répétitifs ou tendancieux.

Catholique pratiquant

J'aimerais éclairer nos frères chevaliers sur nos critères d'admission dans les rangs de notre fraternité en vous citant le texte que nous présentait le député d'État Georges-E. Lafortune, en avril 1982.

CATHOLIQUE PRATIQUANT

Un autre point qui est revenu assez souvent: ce sont nos critères d'admission. Ce qui semble être une interrogation, c'est notre résolution 34.

Par le passé, nous avons, comme critères de base, catholique pratiquant et combien d'interprétations nous avons eues après avoir essayé de vulgariser ce terme. Après étude, nos aumôniers nous ont soumis un texte qui a fait l'unanimité à l'Exécutif d'État et fut adopté en 1979 au Congrès Provincial et qui se lit comme suit:

1. Être baptisé dans l'Église catholique romaine;
2. Accepter le credo de l'Église catholique romaine;
3. Être présent habituellement à la messe dominicale;
4. Rencontrer le Christ dans les sacrements;
5. Vivre une situation matrimoniale selon les exigences de l'Église catholique romaine;
6. Jouir d'une bonne réputation.

Pour ceux qui croient que cela est de la discrimination de demander à des personnes qui ne rencontrent pas ces normes de retarder leur admission, et bien, nous n'avons qu'à penser que si quelqu'un veut entrer dans la police et que l'on demande 5'8" et 190 livres, si une personne ne rencontre pas ces normes, elle s'en retourne ou n'applique pas.

Malheureusement, nous avons encore et trop souvent des parrains qui se fichent éperdument de bien connaître leurs candidats et ne les informent pas des critères d'admission avant de les présenter chez nous, et cela crée des équivoques. Si le parrain avait le sérieux que l'on est supposé trouver chez nos membres, nous aurions peut-être moins d'initiés mais des membres engagés. Ce n'est pas que nous sommes contre les initiations, au contraire, mais elles devraient se faire avec plus de sérieux.

CONCLUSION

Comme résolution du Centenaire, pourquoi ne prendrions-nous pas la résolution d'essayer de trouver la qualité au lieu de la quantité? Cela éviterait très certainement des hémorragies comme celles des dernières années.

Georges-E. Lafortune
Député d'État, avril 1982

Philippe Longchamps
Chancelier Conseil 2043

La vie d'un lac

Un LAC, plus qu'une simple cuvette remplie d'eau! Que représente un lac pour vous? Une piscine naturelle? Un aquarium géant? Un beau paysage?

Saviez-vous qu'un lac a une vie propre? Qu'il vieillit comme vous et moi? Que ces arbres situés à la fenêtre de votre chalet et bien ancrés sur le rivage sont essentiels à la survie du lac et que, si on les coupe, le lac pourrait vieillir prématurément?

Saviez-vous que ces plantes aquatiques sur le bord de l'eau, et celles microscopiques que l'on trouve en eau profonde, constituent un véritable "supermarché" où vont se nourrir de nombreux insectes et poissons et, qu'en fait, cette végétation est le pilier sur lequel repose toute la vie d'un lac?

Saviez-vous qu'un lac se divise en plusieurs parties? Que séparément aucune de ces parties ne pourrait exister, mais qu'ensemble elles forment un tout: le lac! Un lac peut se diviser en deux grandes parties. La première, la zone superficielle, peut être comparée à la zone industrielle, d'une ville. C'est là que l'on fabrique l'énergie nécessaire à la vie d'un lac; oxygène pour respirer et nourriture pour subsister. La seconde, la zone profonde, utilise cette énergie pour fournir les matériaux de base à "l'usine" de la zone superficielle. Ces matériaux sont tirés des déchets accumulés au fond du lac. C'est une région de recyclage!

La semaine prochaine nous parlerons de la zone superficielle, C'EST À SUIVRE...

4-Hment vôtre,
ROGER CARRIER, responsable

Qu'est-ce qui peut te satisfaire?

Dans ce monde plein de ressources, d'activités, de philosophies, il y a de quoi remplir son temps, quand on le veut bien. Et pour ceux qui n'y tiennent pas, il y a bien des moyens de perdre son temps.

Vouloir tout changer... ou vouloir tout oublier!... Certains y perdent leur place, d'autres la retrouvent, beaucoup la cherchent encore. "Tout n'est que vanité", a dit l'Écclésiaste.

Moi, je connais un roi. Son royaume n'est pas de ce monde. Certainement, puisqu'il n'est que paix, amour, harmonie, éternité. Retrouves-tu quelque chose de tout cela, ici, autour de toi?... Peut-être, par moment... Mais ça finit toujours par disparaître, ou mourir.

Ce Roi dont je te parle veut t'offrir une place dans son royaume de paix et d'amour. En échange, Il te demande une place dans ton cœur... C'est un roi d'amour. On ne peut le voir maintenant, mais on peut lui parler: c'est Jésus-Christ.

Il peut t'entendre et te voir en tout temps, puisqu'Il est Dieu. Il peut te comprendre et t'aider puisqu'Il est homme aussi. Il est venu vivre comme toi, sur cette terre, il y a presque deux mille ans. C'était pour te comprendre dans tes faiblesses et pour t'en libérer, puisqu'Il a tout payé. Il est maître de tout. Il a cloué le mal sur la croix et a vaincu la mort en ressuscitant du tombeau. Il peut vraiment te satisfaire.

Émilie Poulin

Pour le respect du non-buveur

Vous avez le goût de la LIBERTÉ. Le Groupe des Abstinents du secteur de Rivière-du-Loup vous invite à vous joindre à des milliers de Québécois qui font la promotion du RESPECT des non-buveurs.

OBJECTIF

Notre objectif est de favoriser le respect du non-buveur, de sensibiliser les jeunes à vivre sans alcool ni autres drogues, d'inviter les buveurs à modérer leur consommation d'alcool et d'inciter les non-buveurs à maintenir leur choix.

MOYENS

Nous offrons aux non-buveurs, à ceux et celles qui sont sympathisants aux souffrances de l'alcoolique et de son entourage, à ceux et celles qui suivent une diète, à ceux et celles qui sont allergiques à l'alcool, à ceux et celles qui sont sensibles à notre tâche sociale à tous de favoriser la santé de nos hôtes; des suggestions de dégustation sans alcool intitulé: "J'AIME LA DIFFÉRENCE". De plus, nous offrons aux non-buveurs d'alcool un livre de recettes de punch aux fruits et aux légumes sans alcool intitulé: "LE VERRE DE L'AMITIÉ".

Pour promouvoir le respect du non-buveur, il est important d'ouvrir le dialogue avec les buveurs et les non-buveurs afin que s'amorce une réflexion sur le respect du non-buveur. S'identifier en tant que non-buveur, exercer des pressions pour que soit respecté ce choix de liberté, s'impliquer auprès de ses proches sont des moyens tout désignés pour élever à une dignité le droit à la différence, le droit de s'abstenir de toute consommation d'alcool.

M. Alcide Sénéchal,
Vice-président

Mme Lorraine Beaulieu
Présidente

Mme Claire Paradis
Secrétaire

Groupe des Abstinents
Rivière-du-Loup

Mme Angéline Sénéchal
Trésorier

406, rue Témiscouata
Rivière-du-Loup
Québec, G5R 3Y4

M. Réjean Beaulieu
sec. adj.

N.B.: Notre organisme invite d'une façon spéciale toutes les personnes qui ne consomment pas de boissons alcooliques et qui seraient désireuses de prendre part à notre réunion mensuelle le 1er mardi du mois. Nos réunions sont ouvertes à tous ceux et celles qui désirent améliorer la qualité de vie. Bienvenue!

Moi, je veux rester

Quand nos étudiants auront-ils le choix? Quelles possibilités d'emplois leur offrir à Lac-Mégantic après leurs études secondaires, collégiales ou universitaires? Depuis plusieurs années la population baisse à Lac-Mégantic et c'est un problème qui me tracasse beaucoup. Je sais, vous pensez que les gens s'installent dans nos banlieues (Frontenac, Laval-Nord, etc.) mais détrompez-vous, ceux qui s'éloignent des limites de Lac-Mégantic n'ont pas entre 16 et 25 ans et ne sortent pas des écoles, diplôme en main.

C'est de ceux-là que je soucie le plus. Combien d'étudiants natis de Lac-Mégantic peuvent envisager la possibilité de revenir près de leurs parents et amis pour amorcer leur vie sur le marché du travail? Très peu. Quel pourcentage de ces étudiants avons-nous repatrié ces dernières années afin, d'au moins maintenir la population à un niveau respectable. Bientôt on en perdra même le statut de ville à cette allure, il y aura bon nombre de magasins, restaurants et services professionnels en trop, certains fermeront malheureusement leurs portes et après, les gens de la région viendront encore moins magasiner, manger et se divertir chez-nous. Pourquoi? Question de choix, si je veux acheter une marchandise quelconque, j'aime comparer, hésiter et puis faire mon choix. Prenez le marché de l'automobile par exemple, le choix n'est plus ce qu'il était et seulement trois garagistes tiennent encore le coup. À la base, il faut pouvoir offrir un choix et seule une population permanente, stable et pourquoi pas croissante nous permettra de maintenir les différents services encore offerts à Lac-Mégantic et sa région. L'union fait la force, c'est bien connu et il faudra cesser de se regarder les yeux en fuisils entre commerçants, d'en haut et d'en bas. Les commerces seront les premiers à subir une baisse plus marquée de la population et ça fera mal.

Nous entendons à tous les jours "Y a pas d'ouvrage les jobs sont rares", mais posons-nous tous une question: "qu'avons-nous fait et que sommes-nous prêts à faire pour améliorer la situation?" Il faut se prendre en main tout le monde: parents, travailleurs, journaliers, commerçants, industriels, professeurs, fonctionnaires et tous les autres. Que faire? Premièrement, être d'accord sur un même point, nous aimons Lac-Mégantic et aimerions y gagner notre vie et y vivre encore longtemps. Deuxièmement, quelques centaines de résidents en plus amélioreraient notre qualité de vie à tous. La ville possède les structures nécessaires pour répondre aux besoins d'une population beaucoup plus nombreuse, ce qui éloignerait les hausses possibles de taxes pour plusieurs années. Voilà une perspective plus intéressante que l'effet inverse, baisse de population, hausse de taxes. Troisièmement, les parents aussi doivent réfléchir, vous payez cher pour faire instruire vos enfants au CEGEP, à l'université (à l'extérieur malheureusement) et c'est très bien, mais que faites-vous pour les ramener près de vous après ces mêmes études, pour leur permettre de choisir entre un travail en province ou dans leur ville natale. Je ne pense pas qu'on accuse les parents de "couveurs" à vouloir conserver une certaine unité familiale. La distance n'a peut-être pas d'importance, mais je préférerais une marche de cinq minutes pour aller visiter mes enfants et petits-enfants, à une randonnée d'auto d'une heure ou plus.

Ce n'est pas seulement au Commissariat industriel, aux élus municipaux, industriels et investisseurs étrangers à essayer de créer de l'emploi à vos enfants et aux miens dans quelques années. À mon avis, c'est maintenant qu'il faut réagir, qui que vous soyez, quoi que vous fassiez et peu importe l'âge que vous ayez; il serait intéressant de s'asseoir autour d'une même table et d'en discuter. J'ai quelques idées, probablement que vous aussi, pourquoi pas les partager. Pour bien des raisons, ma femme et moi aimons Lac-Mégantic et ne voulons pas d'une ville fantôme dans quelques années. Ensemble, réfléchissons, réagissons, les enfants et les étudiants nous en féliciteront.

François Lavallée

Paroisse et Eglise diocésaine

L'EGLISE DE LA PENTECOTE

L'Esprit-Saint a envahi le cœur des Apôtres. De peureux qu'ils étaient, ils sont devenus des "héralts" de la Bonne Nouvelle. L'Esprit leur fait saisir tout ce que Jésus leur avait enseigné. L'Esprit les pousse à vivre l'amour et le partage. "Tous les croyants étaient unis et parta-

geaient entre eux tout ce qu'ils possédaient." Actes 2, 44

L'EGLISE DE ST-PAUL

A travers tous ces voyages, en fondant plusieurs nouvelles communautés chrétiennes, Paul reste préoccupé par les besoins et les soucis de l'Eglise-mère de Jérusalem. Il organise une collecte en faveur des mem-

bres du peuple de Dieu en Judée. Il écrit aux frères de Corinthe: "Rappelez-vous ceci: celui qui sème peu récoltera peu, celui qui sème beaucoup récoltera beaucoup. Il faut donc que chacun donne comme il l'a décidé, non pas à regret ou par obligation; car Dieu aime celui qui donne avec joie." 2 Cor. 9, 6

L'EGLISE DIOCESAINE

Cette Eglise est une cellule de la grande Eglise. Elle a un pasteur, successeur des Apôtres: Mgr Jean-Marie Fortier. Elle comprend plusieurs noyaux: 130 paroisses et dessertes. Cette Eglise a voulu se donner des services pour répondre aux différents besoins des paroisses: office de la famille, office des vocations, office de l'éducation de la Foi, etc. C'est pour soutenir ces services que LA FONDATION MGR FORTIER a été mise sur pied. Ma participation à la campagne est un geste de solidarité envers mon Eglise-mère.

Jean-Marc Bergers, ptre

L'âge d'or de Woburn

Le Club de l'Age d'Or de Woburn poursuit allégrement son petit bonhomme de chemin. Des rencontres-échanges ont eu lieu avec le club de Piopolis; deux voyages ont été nolisés à l'extérieur de la région au cours de l'été 1983; un repas payé pour ceux qui ne peuvent en profiter et quelques soirées récréatives.

Nous avons reçu la visite du Centre de Jour de Lac-Mégantic et l'année s'est achevée avec un souper et une soirée "comme dans l'bon vieux temps".

Le nouvel an a été souligné avec les élections au sein de la direction. Notons l'absence motivée par la maladie de M. Emile Allard et de Mme Lorette Dumond et deux démissions celles de Mme Rita Vachon et de Mme Florida Poulin, notre vice-présidente. Merci à tous tous pour votre dévouement.

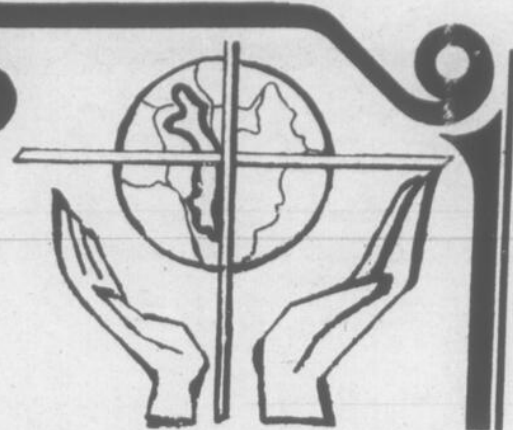
Le nouveau conseil est ainsi formé: Mme Marie-Ange Lavigne, présidente; Mme Sarah Roy, vice-présidente et les équipiers Mme Yvonne Bédard, Mme Lily Fortier, Mme Béatrice Gagnard et M. Hervé Carrier. La secrétaire réélue, Mme Marie-Rose Chouinard.

Le 14 février dernier, les membres ont eu beaucoup de plaisir à fêter le St-Valentin.

Mme Marie-Rose
Chouinard

ENCOURAGEZ
NOS
ANNONCEURS

As-tu 2 minutes...?



Jubilé d'amour à Ste-Agnès



Dimanche, le 12 février 1984, à la messe de 11h00, les paroissiens de Sainte-Agnès commémoraient à la joie des JUBILAIRES qui célébraient dans la reconnaissance les 25, 50 et 60 années de fidélité.

1ère rangée: Claude Arguin et Évelyne Baron, Jules Champagne et Gervaise Arguin, Germain Lavallée, curé de la paroisse et président de la célébration, Jules Guérin et Thérèse Lessard, André Couture et Céline Sévigny. 2e rangée: Gérard Poirier et Jeannine Beaulé, Normand Rosa et Rollande Lessard, Robert Harton et Reina Lessard, Antonio Boulanger et Rose Hallée. 3e rangée: Jean-Guy Rodrigue et Odette Roberge,

Jean-Louis Talbot et Véronique Lapierre, Soeur Claudette Labrie, c.n.d., Jean-Noël Gagnon et Madeleine Durand. À l'extrême droite: M. et Mme Edmond Fontaine, 60e anniversaire de mariage.

Après la célébration religieuse, un accueil des plus fraternels attendait les heureux Jubilaires et leurs invités à la salle des Chevaliers de Colomb. Rien n'a été épargné: décorations, repas, animation, le tout a contribué à créer une oasis de paix, de joie et de chaleur familiale.

Merci aux Chevaliers de Colomb et à tous ceux qui ont assuré le succès de cette fête!

Mouvement Foi et Lumière

Le pardon au coeur de la communauté

LE PARDON AU COEUR DE LA COMMUNAUTÉ

Est-il possible de s'accepter soi-même avec ses ténèbres, ses faiblesses, ses fautes mêmes, ses peurs, sans la révélation que Dieu nous aime? Quand on découvre que le Père a envoyé son Fils unique et Bien-Aimé non pour nous juger ni nous condamner mais pour nous guérir, nous sauver et nous guider sur les chemins de l'Amour; quand on découvre qu'il est venu pour nous pardonner parce qu'il vous aime dans les profondeurs de notre être, alors on peut s'accepter soi-même. Il y a une espérance. Nous ne sommes pas enfermés pour toujours dans une prison d'égoïsme et de ténèbres. Il est possible d'aimer. Ainsi, il devient possible d'accepter les autres et de pardonner.

Tant que je ne vois en l'autre que des qualités qui reflètent les miennes, il n'y a pas de croissance possible; la relation reste statique et cassera tôt ou tard. Une relation entre femmes n'est authentique et stable que quand elle est fondée sur l'acceptation des faiblesses, le pardon et l'espérance d'une croissance.

par Jean Vanier

Prochaine rencontre samedi le 3 mars, au sous-sol de l'église Notre-Dame de Fatima.

"Le Voilier de l'Espérance"

LES HEBDOS RÉGIONAUX



"MON CHOIX"



La Papauté

La théologie et le droit canonique investissent le Pape de titres divers: successeur de Pierre, chef de l'Église, vicaire du Christ, évêque de Rome, patriarche d'Occident et chef de l'État du Vatican.

Le mot "pape" nous vient du latin *papa*, tiré lui-même du grec *pappas*, appellation enfantine de père à l'époque classique. Appliqué à l'origine aux évêques en général, il a fini, à partir du VIe siècle, par ne plus désigner, en Occident tout au moins, que l'évêque de Rome. L'appellation populaire "Saint Père" témoigne de ce premier sens ancien de paternité spirituelle.

Quant à la prétention de l'évêque de Rome d'être le successeur de l'apôtre Pierre, elle remonte aussi fort loin dans le temps. Attestée dès le milieu du troisième siècle de l'ère chrétienne, elle a reçu sa consécration la plus formelle et la plus autorisée au premier Concile du Vatican (1869-1870) où furent définies la primauté et l'infailibilité papales.

Le Nouveau Testament lui-même nous apprend que Jésus avait choisi parmi ceux qui le suivaient douze disciples appelés à participer à sa mission de diverses manières. Après sa mort et sa résurrection, ces premiers douze et quelques autres allaient être connus sous le nom d'apôtres, auxquels était reconnue une autorité particulière en matière de discipline ou de prédication. L'un d'entre eux, Pierre, jouissait d'une certaine primauté. Au cours des siècles suivants, l'Église de Rome allait faire valoir certains textes où elle voyait la preuve de ses convictions et l'expression de ses propres prétentions (cf. Mathieu, 16, 18; Luc, 22, 32; Jean, 21, 15 et sequ.). Pierre, de même que Paul, ayant prêché à Rome et y étant mort, on avait jugé que sa mission restait dévolue à l'évêque de cette ville.

L'histoire des institutions de la Chrétienté d'Occident témoigne de l'importance grandissante de la Place du Pape,

encore que la reconnaissance de la primauté du magistère romain n'alla pas sans susciter certaines résistances. On lui opposait volontiers, par exemple, le rôle des évêques, des conciles oecuméniques ou des églises nationales. C'est aux tensions nées de ces différences d'accent qu'on peut notamment attribuer, en partie tout au moins, la séparation des deux églises, celle d'Occident et celle d'Orient, aussi bien que la Réforme protestante.

Entre 1850 et 1950 l'Église catholique allait se retrouver plus que jamais centrée sur la papauté. Aux structures ecclésiales s'attachait une interprétation de caractère monarchique. Les normes romaines en matière de théologie ou de liturgie allaient s'imposer à peu près universellement. De ce point de vue le concile Vatican II représente un tournant.

Du fait de son caractère relativement public et de la vitalité dont manifestaient ses délibérations, le Concile allait marquer la redécouverte du rôle des évêques dans l'établissement d'une politique universelle. Cette nouvelle optique, formulée en termes explicites, allait orienter tous les débats conciliaires sur ce qu'on appelait la "collégialité". Dé-

sormais l'évêque ne serait plus considéré simplement comme responsable au niveau local, mais comme membre d'un collège aux compétences mondiales, partageant avec le Pape la responsabilité du gouvernement de toute l'Église.

Vatican II ne niait pas les prérogatives reconnues au Pape par Vatican I, mais il cherchait plutôt à les équilibrer en insistant sur le rôle des évêques et des églises nationales. Il en est résulté de nouvelles habitudes dans les usages de la papauté. Depuis le Concile, la vie de l'Église a été marquée par la réunion régulière de synodes ou réunions d'évêques représentant toutes les parties du monde. Si les décisions des synodes ne sauraient contraindre le Pape, ceux-ci n'en constituent pas moins un lieu privilégié de débats et de consultations entre les nombreuses églises nationales. De son côté le Vatican y trouve l'occasion de mieux saisir les diverses questions ou préoccupations qui se posent à l'Église contemporaine.

La papauté est une institution fort ancienne dont les formes concrètes sont en constante évolution. Pendant des siècles, par exemple, le Pape exerçait sa souveraineté temporelle sur ce qu'on appelait autrefois ses "États". Perdue en 1870, ils n'ont été

reconstitués qu'en 1929.

La modernisation des moyens de transport et de la diffusion de l'informatique ont modifié les usages de la papauté. Plus que jamais le Pape a acquis une présence universelle.

En dépit de l'importance nouvelle accordée à l'épiscopat et aux églises locales, le Pape n'en reste

pas moins, conformément aux Écritures et aux décisions jurisprudentielles du passé, l'autorité suprême de l'Église catholique romaine.

P. Dan Donovan
Professeur de théologie
Saint-Michael's College
Université de Toronto

Bûcherons, cultivateurs... contracteurs

Voici un tout nouveau

MINI-CHARGEUR



Poids app.
1500 lb - 15' mat
OPÉRATION
MAXIMUM
1650 p.s.i.

Ce MINI-CHARGEUR se monte sur toute remorque et peut être actionné par le système hydraulique double arrière de votre tracteur.

- Idéal pour billots de 4', 6', 8', 10', 12' etc...., grappins fermés 8", ouverts 34"
- Il règlera vos problèmes de halage de bois
- Fabricant aussi de "trailers" et fendeuses à bois

Veuillez communiquer avec le fabricant

BLANCHETTE SOUDURE

LAMBTON (222, 2e avenue) — 418-486-2414 ou 486-2894



**A la
TABLE
du
CONSEIL**

Le directeur des Services Techniques, Robert Mercier, a reçu des autorités municipales le mandat d'effectuer une étude de rentabilité du projet de prolongement de la rue Boulet. Le promoteur Réal Boulet souhaiterait que la vocation résidentielle de cette zone devienne multifamiliale plutôt qu'unifamiliale afin de pouvoir loger jusqu'à vingt-quatre unités de logements sur une longueur d'environ 700 pieds de rue.

Le conseil de ville a adopté le règlement no 417 qui modifie le tarif utilisé par la Cour Municipale pour le calcul des frais exigés de la partie condamnée. Ce tarif n'avait pas été ajusté depuis quinze ans.

Que fera la Ville de Lac-Mégantic du kiosque d'information touristique de la rue Laval Lorsque la Chambre de Commerce aura érigé son Bureau d'Informations Touristiques en lieu et place? Le président de la Semaine du Grand Galop Western, Robert Proteau a été le premier à demandé qu'il lui soit octroyé au cas où la municipalité voudrait s'en départir. "Avant de le donner, on va attendre que l'autre soit sur pied" a indiqué le maire Jean Lessard, retenant cependant la demande de l'organisme.

La ville de Lac-Mégantic participe au programme "Bon d'Emploi" du Ministère de la Main d'Oeuvre et de la Sécurité du Revenu du Québec, en engageant à compter du 27 février une commis-comptable en la personne de Jacynthe Gingras ainsi qu'un technicien en évaluation en la personne de Daniel Bouffard. Le ministère verse 150\$ par semaine pour chaque emploi créé d'une durée de vingt semaines. Le reste est comblé par l'employeur, soit 50\$ dans le cas de Jacynthe Gingras et 100\$ dans celui de Daniel Bouffard.

Le règlement no 767 ayant pour but de fixer la rémunération du maire à 9,000\$ et celle des conseillers à 3,000\$ a été accepté sans opposition. Le tiers de ce montant est versé à titre de dédommagement d'une partie des

dépenses inhérentes aux fonctions du maire ou du conseiller. En comblant le retard d'au moins dix ans pris sur les autres municipalités de l'Estrie d'égale population, le maire Lessard a dit souhaiter que la nouvelle échelle de rémunération incite les citoyens intéressés à la chose municipale à briguer les suffrages lors des prochaines élections municipales de l'automne 1985. Le conseil a, par ailleurs, rejeté la proposition de l'échevin Ovila Bolduc qui demandait à ce que la rémunération des conseillers et du maire soit indexée annuellement au coût de la vie. Selon Jean Lessard, accepter une telle politique salariale aurait ouvert la porte à de nouvelles revendications salariales des employés municipaux qui ne jouissent pas d'une clause d'indexation dans leur convention collective.

Cinq employés cadres de la ville ont reçu l'autorisation de participer chacun à un congrès au cours de l'année 1984. Le directeur des Services Techniques Robert Mercier sera à Québec les 8 et 9 mars pour les assises annuelles de l'Association Québécoise des Techniciens de l'Eau; l'évaluateur Patrick Blouin ira à Rouyn du 15 au 17 mai pour le congrès de l'Association des Évaluateurs Municipaux du Québec; Denis Roy se rendra à Pointe-au-Pic les 23-24 et 25 mai pour le congrès de l'Association des Gérants Municipaux du Québec; Jean-Yves Gagnon et Jean Perreault iront à Jonquière les 7, 8 et 9 juin au congrès des Officiers Municipaux Agréés du Québec et Gilles Gagnon se rendra à Hull les 4, 5 et 6 juin pour les assises de l'Association des Gérants d'aréas du Québec.

Les municipalités du Québec ont-elles encore des droits sur l'administration de leurs corps policiers? Les membres du conseil de ville de Lac-Mégantic en doutent fort, à la suite des diverses expériences qu'ils ont connues en arbitrage et lors des négociations collectives. Mais la question sera quand même posée à la Commission de Police du Québec, ne serait-ce que pour savoir si les autorités municipales peuvent exiger de leurs constables un minimum d'heures de patrouille à pied à chaque jour de travail.

**CLSC
LA GUADELOUPE**

Horaires des cliniques de puériculture pour la semaine commençant le 27 janvier 1984.

MARDI, le 28 janvier à LAMBTON de 13h30 à 15h30.

MERCREDI, le 29 janvier à COURCELLES de 13h30 à 15h30.

Nous profitons de ces cliniques pour donner le vaccin DCT contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos; de même que le vaccin Sabin (gouttes par la bouche) contre la poliomyélite. Nous donnons aussi le vaccin contre la ROUGEOLE, la RUBÉOLE et les OREILLONS.

Tous les bébés et préscolaires, soit tous les enfants de 3 mois jusqu'à 6 ans sont particulièrement invités à ces cliniques.

Nous donnons aussi les

rappels aux adolescents de 13 et 14 ans.

Pour de plus amples informations concernant les cliniques, veuillez communiquer à nos bureaux au numéro de téléphone suivant:

CLSC-La Guadeloupe
764, 14^e Avenue
C.P. 249
La Guadeloupe
Frontenac
P.Q. G0M 1G0
Tél. 418-459-3441

**N'est-il pas
temps
de remonter
autre chose que
votre montre?**



Une nation forge son avenir...

**EN PENSANT À CELUI
DE SES ENFANTS**

**NODORÉ:
pour une toilette
sans odeur...**



Enfin, un purificateur d'air pour salle de toilette efficace à 100%: le Nodoré. Ce n'est pas un produit chimique qui masque les odeurs; mais plutôt un purificateur d'air s'ajustant à la cuvette qui aspire les odeurs gênantes, les fait passer à travers un système de filtration au charbon de bois avant de retourner l'air purifié dans la pièce. D'autres qualités? Bien sûr! Il est hygiénique, facile à installer et à faire fonctionner, il s'ajuste à la plupart des cuvettes et est garanti 1 an.

Maintenant disponibles

chez

Reubles

Henri Latulippe INC

5084 Frontenac - Lac-Mégantic - Tél. 583-0432



Voilà pourquoi le gouvernement du Canada accorde une attention particulière aux familles à faible revenu et aux familles monoparentales. L'action du gouvernement du Canada en faveur des familles s'exerce dans trois domaines en particulier:

1 Les allocations familiales

Le régime d'allocations familiales a été conçu dans le but de compléter le revenu de toutes les familles canadiennes, en leur versant des prestations mensuelles pour leurs enfants de moins de 18 ans. Cette prestation est généralement versée à la mère. Au cours de l'exercice 1982-83, le gouvernement du Canada, par l'entremise du régime des allocations familiales, a contribué 2,2 milliards de dollars, dont 575 millions au Québec.

2 Le Crédit d'impôt-enfant

Le programme de Crédit d'impôt-enfant a pour but de fournir aux familles à revenu faible ou moyen, une assistance supplémentaire pour leur permettre de payer les frais nécessaires pour élever

leurs enfants de moins de 18 ans. Ce crédit annuel, fondé sur le revenu des parents, est payé à la personne, ordinairement la mère, qui est admissible aux Allocations familiales. Au cours de l'exercice 1982-83, le gouvernement du Canada a déboursé, par l'entremise du programme de Crédit d'impôt-enfant, 1,2 milliard de dollars, dont 337 millions au Québec.

3 Le Régime d'assistance publique du Canada

Par ce programme, le gouvernement du Canada paie la moitié des coûts des programmes provinciaux destinés à venir en aide aux familles dans le besoin.

Et au cours de l'exercice 1982-83, le gouvernement du Canada, par l'entremise du Régime d'assistance publique du Canada, a contribué 3,190 milliards de dollars, dont 1,166 milliard au Québec.

Si vous voulez en savoir davantage sur les programmes du gouvernement du Canada en faveur des familles, remplissez et postez le bon ci-dessous.

Santé et Bien-être Canada / Health and Welfare Canada
 Monique Bégin Ministre / Monique Bégin Minister

Je me renseigne.

Publications Canada
Case postale 1986
Succursale B
Ottawa (Ontario) K1P 6G6

Veuillez me faire parvenir la publication intitulée:

Vos allocations familiales Français Anglais
 Les femmes
 (Prière d'écrire en lettres moulées)

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____

Code postal _____

90-AF-1

Marché ARGUIN inc.

4881 LAVAL
LAC MEGANTIC
Livraison à domicile

583-0244
BIERE CIDRE et VIN



Toujours là,
pour mieux
vous servir!

SPÉCIAUX EN VIGUEUR DU 28 FÉVRIER AU 3 MARS 1984


<h2>TOMATES</h2> <p>en conserve AYLMER 28 on.</p> <p>.89</p>	 <h2>CHAMPIGNONS</h2> <p>ELBEE tiges et morceaux 10 on.</p> <p>.69</p>	<h2>BEURRE</h2> <p>TULIPE Canada no 1 1 lb</p> <p>1.98</p>
---	--	---

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

<h3>PATATES FRITES</h3> <p>McCAIN régulières Juliennes, ondulées sac 1 kg</p> <p>1.25</p>	<h3>SURGELÉS</h3> <p>TARTES aux POMMES</p> <p>MRS SMITH'S 700 g.</p> <p>1.99</p>
--	---



<h3>JUS de LÉGUMES</h3> <p>V-8 bte 48 on.</p>  <p>.99</p>	<h3>BEURRE d'ARACHIDES</h3> <p>YORK, crémeux jarre 500 ml</p> <p>1.69</p>	 <h3>MARGARINE LACTANTIA</h3> <p>molle gros format 4 lb</p> <p>3.69</p>
---	--	---

viandes

 <h2>RÔTI de PORC frais</h2> <p>dans l'épaule genre PICNIC</p> <p>lb .89 kg 1.96</p>	
<h3>POULET CONGELÉ, Grade A</h3> <p>5 à 7 lb, 2.5 à 3 kg</p> <p>lb 1.29 kg 2.84</p>	<h3>PORC HACHÉ FRAIS</h3> <p>dans l'épaule</p> <p>lb 1.39 kg 3.06</p>
<h3>JAMBON CUIT pour sandwich</h3> <p>TAILLEFER extra-maigre</p> <p>lb 2.29 kg 5.05</p>	<h3>STEAK de BOEUF</h3> <p>surlonge - A 1-2</p> <p>lb 3.59 kg 7.89</p>
<h3>BACON</h3> <p>TAILLEFER emballage 500 g.</p> <p>2.19</p>	<h3>BOLOGNE TAILLEFER</h3> <p>coton ou cello</p> <p>lb 1.09 kg 2.40</p> <p>CRETONS en VRAC TAILLEFER</p> <p>lb 1.99 kg 4.39</p>

<h3>GÂTEAUX ROSETTES</h3> <p>de VACHON 3 couleurs, bte de 12</p> <p>1.29</p>	<h3>CÉRÉALES HONEY-NUT</h3> <p>KELLOGG'S 525 g.</p> <p>2.19</p>
<h3>CAFÉ INSTANTANÉ</h3> <p>ENCORE bocal 8 on.</p> <p>4.95</p>	<h3>MARMELADE GOOD MORNING</h3> <p>de SHIRRIFF 750 ml</p> <p>1.89</p>
<h3>SPAGHETTI</h3> <p>BARILLA boîte 500 g.</p> <p>.59</p>	<h3>RELISH SUCRÉE</h3> <p>HABITANT 500 ml</p> <p>1.79</p>
<h3>PÂTE à CHAUSSONS</h3> <p>PILLSBURY pommes ou fraises</p> <p>1.69</p>	<h3>SIROP de MAIS</h3> <p>CROWN 1 l.</p> <p>1.95</p>
<h3>NETTOYEUR à FOUR</h3> <p>EASY-OFF vaporisateur 400 g.</p> <p>1.98</p>	<h3>SHAMPOING pour BÉBÉ</h3> <p>JOHNSON'S gros format, 450 ml</p> <p>3.39</p>
<h3>NECTAR de PRUNEAUX</h3> <p>WELCH 40 on.</p> <p>1.99</p>	<h3>AMPOULES ÉLECTRIQUES</h3> <p>WESTINGHOUSE 40-60-100 watts, pqt de 2</p> <p>.99</p>
<h3>PÂTE de JAMBON</h3> <p>CORDON BLEU 198 g.</p> <p>1.29</p>	<h3>PAPIERS MOUCHOIRS</h3> <p>FACETTE boîte de 400</p> <p>1.79</p>
<h3>SAUCE au BOEUF</h3> <p>FRANCO-AMÉRICAIN 10 on.</p> <p>2/.89</p>	<h3>SERVIETTES FÉMININES</h3> <p>LIBERTÉ NOUVELLE Maxi, bte de 30</p> <p>4.29</p>
<h3>BISCUITS FUDGE-O ou</h3> <p>PÉPITES de CHOCOLAT avec Coconut CHRISTIE - 400 g.</p> <p>1.79</p>	<h3>ESSUIE-TOUT SCOTTOWELL "Plus"</h3> <p>blanc pqt 2 rlx</p> <p>1.29</p> <p>DÉTERSIF PUNCH bte 6 l.</p> <p>3.69</p>

fruits et légumes

 <h3>BANANES</h3> <p>CHIQUITA</p> <p>lb .35 kg .77</p>	 <h3>CÉLERI</h3> <p>de FLORIDE grosneur 24</p> <p>ch. .99</p>
<h3>POIRES BARTELETT</h3> <p>du CHILI</p> <p>lb .59 kg 1.30</p>	<h3>ORANGES JAFFA</h3> <p>d'ISRAËL grosneur 123</p> <p>doz. 1.55</p>
<h3>CHOUX-FLEURS</h3> <p>des E.-U. grosneur 16</p> <p>ch. 1.19</p>	<h3>PAMPLEMOUSSES</h3> <p>BLANC de FLORIDE grosneur 48</p> <p>4/ .85</p>

Echos d'il y a dix ans

MOUSTACHES - Dans le cadre du 20ième Carnaval de Québec, Gilles Fluet de Lac-Mégantic remporte la deuxième place du concours de moustaches, dans la catégorie "moustaches de fantaisie".

POPULATION À LA BAISSÉ - Au 1er janvier 1974, la population de la ville de Lac-Mégantic était revenue à son niveau d'il y a vingt ans soit, 6,735 âmes. Un sommet de 7,023 âmes a été atteint en 1968.

RASÉE AU SOL - La grange-étable de M. Paul-Émile Richard, un cultivateur du 3e rang de Nantes, est rasée au sol par un violent incendie. Trente-cinq vaches et 13 veaux périrent dans les flammes. Coût de la reconstruction et du rééquipement: 75,000\$ estime M. Richard, partiellement protégé par les assurances.

LORRAINE INDUSTRIES - Le ministère des Terres et Forêts du Québec a donné le feu vert à la firme Lorraine Industries (une firme américaine) qui caresse depuis plusieurs mois le projet d'implanter à Lac-Mégantic une usine destinée à la coupe du bois de dimensions et à la fabrication de meubles pliants. L'usine nécessiterait des investissements de 350,000\$ et emploierait trente-cinq hommes.

PROTESTATIONS - Des résidents de Marsboro protestent contre l'état de la route. Comme moyen de pression sur le ministère provincial des Transports, un groupe de mécontents transplante des arbres au milieu de la chaussée sur une longueur de quelques centaines de pieds.

FUSION - Le ministère des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives approuve l'acte d'accord prévoyant

la fusion de la Caisse Populaire St-Ambroise de Milan et la Caisse Populaire Notre-Dame du Bon Conseil de Nantes. Ainsi naît la Caisse Populaire de Nantes.

SCIERIE EN FLAMME - Un incendie détruit la scierie de la firme C.A. Moreau Inc. Les flammes attisées par un vent violent n'ont mis que quelques heures à détruire l'usine

qui fabriquait du bois de dimension et qui employait une trentaine de personnes. Elle se trouvait depuis 1971 dans le parc industriel de Lac-Mégantic.

IL Y A VINGT ANS 5000 personnes sont attendues au grand tournoi de hockey mineur qui mettra aux prises seize (16) équipes de la région pour l'obtention du trophée "Jeune Commerce". -- Mlle Micheline Fluet, fille de M. Mme Alfred Fluet,

obtient sa graduation à l'École de Technologie Médicale de Sherbrooke. -- Une foule enthousiaste accueille les organisateurs du festival d'hiver du Centre Mgr Bonin, sous la présidence du maire de la ville, Me J.-Armand Drouin. -- L'ancien directeur du Collège Sacré-Coeur, le Frère Adelphe, est victime de la persécution au Congo.

IL Y A TRENTE ANS Sherbrooke aura son université. Voilà la nouvelle qui intéresse vrai-

ment la population des Cantons de l'Est qui fournit un bon contingent d'étudiants. -- Les Jocistes de Notre-Dame de Fatima prennent l'initiative d'un cours de préparation au mariage; les conférenciers sont l'abbé Léopold Lemay, Garde Maria Thibault, Mme Baribeau, Me Gérard Lacourcière, Me Paul Veilleux et le Dr François-X. Paradis.

IL Y A QUARANTE ANS M. François Fortin a été rapporté blessé au com-



SALON BENOÎT
3 COIFFEURS À VOTRE SERVICE
Lorraine, Sylvie et Benoît
AVEC ou SANS RENDEZ-VOUS
4771 Laval 583-2360

bat, sur les champs de bataille d'Europe. -- Le sous-lieutenant Eugène Deslauriers de l'Armée Américaine visite ses parents et amis.

IL Y A CINQUANTE ANS L'église de St-Romain

est la proie des flammes. -- Une comédie intitulée "Disparue" remporte un beau succès; les interprètes sont Edmond Têtrault, J.L.C. Vézina, Élodien Duclos, Joseph Ruel, Léo Duquette et Roméo Durand.

FAITES-LE VOUS-MÊME À BON COMPTE



Ensemble à souder RO-NA

Cet ensemble comprend un chalumeau à souder et un cylindre de propane d'une contenance en carburant de 400 g.



Seulement **897**



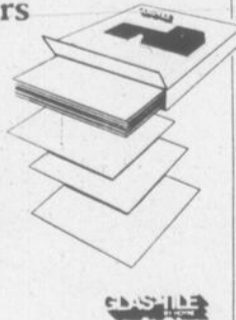
Cylindre de propane RO-NA

Contenance en carburant de 400 g. Pour cuisiner, chauffer, allumer ou souder. Fabrique au Canada.

Seulement **237**

Carreaux-miroirs Hoyne

Carreaux-miroirs que vous installez vous-même. Chaque carreau-miroir mesure 30.5 cm x 30.5 cm (12" x 12"). Emballés avec ruban de montage 3 M.



Clair, **1388** Fumée, **1688**
le paquet de 12

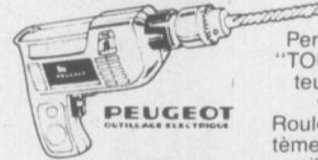
Plombex 16 oz

Puissant et à action rapide, ce nettoyeur pour renvoi d'eau est reconnu par différents organismes de consommateurs.



Seulement **347**

Perceuse 1/2" de Peugeot



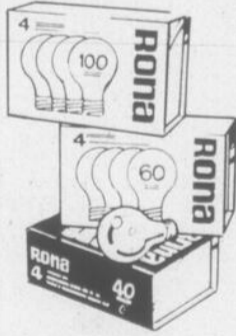
Perceuse à percussion "TOUT TERRAIN". Moteur de 500W. Vitesse variable, réversible. Roulement à billes. Système d'aspiration disponible sur demande. Foret non inclus.

Bas prix courant **99\$**

Une exclusivité RO-NA

Ampoules électriques RO-NA

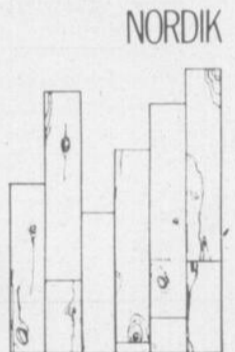
En paquet de 4 de couleur blanche; elles sont vérifiées à l'usine. Fabriquées au Québec. 40-60-100W.



Seulement **147**

Pin nouveaux jointé Nordik

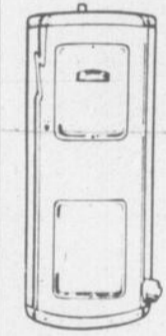
Planches décoratives en longueur de 2.44 m (8 pieds), fini 10 x 86 mm (3/4" x 3 3/8"). Un paquet couvre environ 13.5 pi. carrés. Se posent sur presque toutes surfaces.



Seulement **1688**

Chauffe-eau Giant

Chauffe-eau électrique de 180 litres (40 gallons) avec 2 éléments de 3000 W. Isolé de fibre de verre.



Seulement **135\$**

Scie à moteur Rockwell/Beaver

Comprend scie avec moteur et support, éléments de guidage complets, lame de 22.8 cm (9"). Table de 55.8 x 75 cm (22" x 32") (avec allonges). Roulement à billes. Moteur de 3/4 CV, 115 v.



Seulement **309\$**

Un bon conseil.



Faites régulièrement de l'exercice.

Bar • rit • on

VOUS OFFRE

- Spectacles
- Danse
- Jazz
- Bar

ouvert tous les jours de 4h p.m. à la fermeture

6331 Salaberry 583-2625



PRIX PAYEZ et EMPORTEZ du 27 février au 10 mars 1984

On fait les choses en grand!

L'ARGENT CLÉ L'argent passe-partout! Que vous obtenez lorsque vous achetez au comptant et emportez.

Le Rénovateur



LAMBTON • 136, rue Principale • 486-7400



**LA
S.Q.**

par l'Agent
Bertrand Lacasse



Le meilleur moyen de défense contre le vol, c'est encore de l'éviter dans la mesure du possible, d'être conscient des situations qui s'y prêtent; d'être toujours vigilant, même dans son propre voisinage, et de se faire accompagner dès que la situation présente le moindre risque. Si, en dépit de toutes ces précautions, il vous arrive d'être victime d'un vol, la plupart des policiers s'entendent pour dire que le meilleur moyen d'éviter les blessures est encore de remettre au voleur tout ce qu'il réclame argent ou objets de valeur.

Le port d'arme (comme un revolver) ou d'objet contondant (comme une massue) n'est pas recommandé, car l'agresseur pourrait facilement l'arracher à sa victime et l'utiliser contre elle. Un cri perçant peut avoir sur le voleur un très bon effet; après quoi on recommande à la victime de s'enfuir, tout en continuant de crier, et de se diriger vers la maison la plus proche ou l'endroit le plus accessible, selon le cas. On ne devrait avoir recours à d'autres méthodes défensives, s'attaquer aux yeux de l'agresseur par exemple, que lorsqu'on est absolument certain de pouvoir le blesser; autrement, des mesures de ce genre risquent d'augmenter sa colère et d'entraîner des blessures graves pour la victime.

CE QU'IL FAUT FAIRE...

- Si possible, mettez votre argent dans une poche intérieure plutôt que dans un sac à main ou un portefeuille. N'ayez que peu d'argent sur vous.



Marie-Anne Rosa

J'ai choisi de revenir aux études

Travailler quand on n'aime pas ce qu'on fait, ça n'a rien de gai. Et quand en plus ça ne conduit nulle part. Moi j'en avais assez. Je suis revenue aux études. Je termine mon secondaire et ensuite je m'inscrits en micro-processeur au Cégep. Là toutes les chances sont de mon côté. Les études, un choix qui me revient!

*pas bête
comme idée!*



Communications
J'INVESTIS



LAUREAT LACHANCE LTEE

4867 Laval

(819) 583-2231

Lac-Mégantic

À votre service depuis plus de 35 ans



M. LAURÉAT LACHANCE
Courtier d'assurance agréé



LÉO RODRIGUE
Courtier d'assurance Ass.



YVON HUARD
Courtier d'assurance agréé



PIERRE L'HEUREUX
Courtier d'assurance Ass.



BRUNO HUOT
Rep. assurance-vie

COURTIERS D'ASSURANCE GÉNÉRALE et VIE



VIE
*
INCENDIE
*
AUTOMOBILE
*
RESPONSABILITÉ
*
etc...

- Lorsque vous avez un sac à main, serrez-le contre vous. Ne vous contentez pas de le tenir par la courroie passée autour du poignet. Tenez la main sur le fermoir.

- Conservez chez vous une liste de cartes de crédit que vous avez généralement dans votre portefeuille ou votre sac à main.

- Repérez vos clés avant d'arriver chez vous afin de pouvoir ouvrir la porte et entrer le plus rapidement possible.

- Jetez un coup d'oeil autour de vous avant de quitter votre voiture, quand vous venez de la garer. En retournant à votre stationnement, le jour ou le soir, voyez si des étrangers flânent autour de la voiture, vérifiez les sièges avant et arrière et montez dans la voiture le plus rapidement possible.

- Verrouillez toujours toutes les portières.

Bertrand Lacasse
Poste de Lac-Mégantic

Santé et chiropratique

Dr Guy Lajeunesse chiropraticien

(2e partie)

Très souvent, une douleur dorsale ou lombaire (mal de rein) n'est causée que par le déplacement d'une vertèbre de la région concernée; mais s'il n'est pas corrigé à temps, ce déplacement en engendre de plus grands qui finissent par causer de fortes déviations difficiles et longues à faire disparaître. Il se crée alors des pressions sur les disques intervertébraux et puis, malgré soi, on est embarqué dans la galère des troubles de disques avec tout ce que cela comporte de souffrance et d'embaras.

Les douleurs au dos peuvent souvent provenir (de fait, c'est de là qu'elles proviennent le plus souvent) de pincements de nerfs au niveau de la colonne vertébrale, de contractions musculaires dues à des déviations ou encore d'écrasement discal. Dans tous ces cas, l'ajustement chiroprati-

que est tout indiqué comme mode de traitements; il ne faut pas avoir la légèreté de négliger d'y recourir.

Le bagage de connaissances dont dispose le chiropraticien de votre région pour vous aider à résoudre votre problème vous surprendra agréablement.

Faites-lui confiance et serez-vous peut-être un des nombreux patients qui se disent tous les jours dans nos bureaux: "J'aurais dû venir avant".

Médocs à cause du cépage, Cabernet-Sauvignon. Peut être bu maintenant ou dans quinze ans.

Caractéristique: de couleur rubis, très fin bouquet, élégant en bouche. Accompagne très bien un rôti de boeuf ou d'agneau.

Entre Médoc et Haut-Médoc la différence n'est que l'altitude et non de qualité.

Ce vin est disponible à la S.A.Q. de Lac-Mégantic au prix de \$9.65.

Richard Carrier
Maître d'hotel du restaurant Montignac

Le monde du vin

Pour votre cave:

Château de Malleret 1977 (cru bourgeois du Haut-Médoc).

Cépage: Cabernet-Sauvignon 50%, il permet au vin d'avoir une maturité plus tardive. - Merlot 30%, produit un vin à évolution rapide, donc il contrebalance le Cabernet-Sauvignon. - Petit-verdot 20%, c'est lui qui donne l'élégance et la finesse au vin, il est chargé d'éléments aromatiques qui en font sa particularité.

La raison qu'on utilise

plusieurs cépages dans cette région est qu'avec un seul on obtient un vin qui n'est jamais pleinement équilibré.

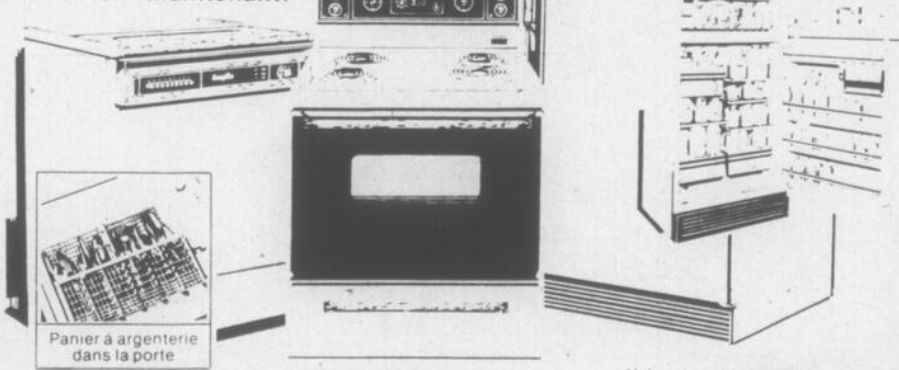
Élevage: 18 mois en barrique, collage au blanc d'oeuf, cette opération consiste à verser dans la barrique de six à huit blancs d'oeufs montés en neige, et mélanger au vin cela entraîne les particules de raisin dans le fond pour donner un vin limpide lors de la mise en bouteille.

Millésime 1977: très bonne année pour les



VALEUR
LA SÉRIE
STERLING
Inqlis

Une édition limitée d'appareils ménagers qui regorgent de caractéristiques et aux prix de la vente. Maintenant!



Valeur en lave-vaisselle —

Valeur en cuisinière —

Valeur en réfrigérateur —

Là où se trouve:
BAS PRIX, QUALITÉ, SERVICE et les MEILLEURES MARQUES

EN VENTE
CHEZ

YVES CARRIER INC.

548-5821

MARCHAND DE MEUBLES

ST-LUDGER

Bar • rit • on

VOUS OFFRE

Spectacles
Danse
Jazz
Bar
ouvert
tous les jours
de 4h p.m. à
la fermeture

6331 Salaberry
583-2625



avec plaisir!

Prix en vigueur du 27 février au 3 mars 1984.
 Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
 Pour d'autres spéciaux additionnels, consultez notre cahier publicitaire.

BIFTECK OU ROSBIF
De pointe de surlonge
Provient de Boeuf
Canada Cat. A **5,91\$** kg **2,68\$** lb

ROSBIF DE CROUPE
Coupe extérieure
Provient de Boeuf
Canada Cat. A **4,59\$** kg **2,08\$** lb

BIFTECK DE SURLONGE
Provient de
Boeuf Canada
Cat. A **6,13\$** kg **2,78\$** lb



BIFTECK DE RONDE
Provient de Boeuf
Canada Cat. A **4,37\$** kg
1,98\$ lb

BIFTECK D'ALOYAU
Provient de
Boeuf Canada
Cat. A **7,89\$** kg **3,58\$** lb

BIFTECK
D'intérieur de ronde
Provient de Boeuf
Canada Cat. A **5,91\$** kg **2,68\$** lb

BOEUF HACHÉ
Maigre **5,47\$** kg **2,48\$** lb

BIFTECK DE SURLONGE DESOSSE Provient de Boeuf Canada Cat. A 10,98\$ kg 4,98\$ lb	SAUCISSES FUMÉES ord. ou tout boeuf MAPLE LEAF emb. de 450 g 1,38\$	BACON SANS COUENNE ord. ou érablé MAPLE LEAF emb. de 500 g 2,08\$	SAUCISSES porc et boeuf LA BELLE FERMIERE emb. de 500 g 1,98\$	TURBOT CANADIEN surgelé 4,14\$ kg 1,88\$ lb	CREVETTES DECORTIQUÉES surgelées en vrac 14,29\$ kg 6,48\$ lb	JAMBON DESOSSE dans l'épaule ROYAL 4,59\$ kg 2,08\$ lb
---	---	---	--	---	--	---

BOISSON à saveur de fruits ALLEN bte de 1,36 litre 69¢	VIANDES À TARTINER variées PARIS PÂTE btes de 85 g 2/98¢	JUS D'ORANGE surgelé SUNPAC cont. de 355 ml 1,19\$	GÂTEAUX Pique. Caramel. 1/2 Lune chocolat VACHON bte familiale 1,59\$	CONFITURES PURES fraises ou framboises VACHON bocal de 500 ml 1,69\$	CAFÉ INSTANTANÉ HILLS bocal de 283 g 4,89\$	PIZZA SURGÉLÉE toute garnie GUSTO bte de 680 g 3,49\$
--	--	--	---	--	---	---




JUS DE TOMATES
de fantaisie
HEINZ
btes de
540 ml
2/98¢

LÉGUMES EN CONSERVE
de fantaisie
DEL MONTÉ
btes de 284 ml **2/1,00\$**

SOUPES
VARIÉES
HABITANT
bte de
796 ml **89¢**

SAUCE
À PIZZA
GATTUSO
bte de
396 ml **99¢**

COLLATION INSTANTANÉE
variée
GATTUSO
cont. de 70 g **79¢**



PAMPLEMOUSSES
BLANCS
Imp. de
Floride
grosseur 48
6/95¢

MARGARINE GOLDEN GIRL cont. de 454 g 79¢	THE EN SACHETS SALADA bte de 30 unités 1,19\$	PÂTE À PAIN surgelée RHODES emb. de 5 x 454 g 2,99\$	BASE À SOUPE au boeuf ou légumes DU CHEF bte de 175 g 1,49\$	POIRES BARTLETT Importées du Chili Canada de fantaisie grosseur 135 1,30\$ kg 59¢ lb	PRUNES ROUGES Importées du Chili Canada no 1 2,62\$ kg 1,19\$ lb	BROCOLI FRAIS Importé des États-Unis grosseur 14 chacun 1,19\$
--	---	--	--	---	---	--

CHAUDRÉE MARITIME
produits de mer ou palourdes
HIGH LINER
bte de 284 ml
99¢

RAVIOLI AU BOEUF
spaghetti bouill. viandes, beefaromi,
lasagne, montagnes russes
CHEF BOYARDEE bte de 425 g
1,09\$

MARGARINE
MOLLE
THIBAUT
cont. de
907 g **1,79\$**

DÉTERSIF
À LESSIVE
ALL
bte de
2,1 kg **3,69\$**

LAITIÈRE BOSTON
Importée des États-Unis
grosseur 24
chacune
59¢

RADIS "TEM COLE"
Importés des
États-Unis
sac de 16 oz
59¢

EAU DE SOURCE
LABRADOR
bouteil. de
1,5 litre
69¢

CROÛTES À TARTES
surgelées
GAINSBOROUGH
emb. de 425 g
1,99\$

PAPIER DE TOILETTE
blanc
CASHMERE
emb. de
4 rouleaux **1,19\$**

COUCHES JETABLES VARIÉES
PAMPERS
bte de
72, 60 ou
54 unités **9,59\$**

NOURRITURE
POUR CHATS
PURRR
btes de 170 g
3/1,00\$

BEURRE D'ARACHIDES
crèmeux ou croquant
SKIPPY
bocal de 500 g
1,69\$

SAUCE À LA VIANDE ROMATA bocal de 796 ml 1,79\$	CHOCOLAT CHAUD riche ou au lait CARNATION bte de 500 g 2,49\$	LAIT AU CHOCOLAT QUÉBON cont. de 1 litre 69¢	FÈVES AU LARD PURITAIN cont. de 540 ml 1,39\$	SAUCE SPAGHETTI à la viande PIAZZA TOMASSO bte de 326 g 1,59\$	BATONNETS DE POISSON fritures de poisson, poisson en pâte HIGH LINER bte de 700 g 3,39\$	CONFITURES PURES fraises ou framboises KRAFT bocal de 250 ml 1,39\$
---	---	--	---	--	--	---

Les photos de cette annonce ne servent qu'à identifier la marque de commerce des produits annoncés. Le texte prévaut en toutes occasions.
 La régularité dans les approvisionnements en fruits et légumes est à la merci des conditions météorologiques. Soyez toutefois assurés, chers clients que les épiciers Axep ne ménagent aucun effort pour vous offrir variété et qualité à bon prix tout au long des saisons.

LAC MÉGANTIC CLOUTIER & FILS 6354, rue Salaberry 583-2332	SCOTSTOWN GÉRARD DÉSILETS 657-4955	WOBURN MARCHÉ CHARLES DRAPEAU 544-4882
---	---	--

L'hôpital ouvre ses portes à Passe-Partout



PHOTO 1 - Madame Lachapelle, secrétaire à la direction des soins infirmiers, accueille et dirige le groupe à son arrivée. PHOTO 2: Les Passe-Partout, qui ont à peine cinq ans, observent avec ravissement les bébés à la pouponnière. PHOTO 3: Les enfants dans la chambre de la jeune maman. Les infirmières ont eu la délicatesse d'aller chercher le bébé à la pouponnière, pour mieux le faire voir. PHOTO 4: Dans la salle des naissances, Louise Labrecque explique aux enfants comment il est possible d'entendre

les battements du coeur du bébé encore dans le ventre de la mère. PHOTO 5: Dorothee Ouellette propose aux enfants de leur faire une prise de sang. C'est un jeu auquel tous les enfants se sont prêtés volontiers. PHOTO 6: Vous avez déjà vu des globules rouges? Le technicien de laboratoire, Monsieur Jean-Baptiste Martin, montre un échantillon de sang à un Passe-Partout. Tous les enfants auront l'occasion de regarder dans le microscope... même des parents curieux ne pourront y résister.

Après ceux de Woburn, c'était au tour des petits Passe-Partout de Piopolis d'aller en visite à l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic. Faisant preuve d'une ouverture et d'une disponibilité remarquable, la direction et le personnel de l'hôpital recevaient les enfants de Passe-Partout et leurs parents lundi le 13 février à l'occasion d'une naissance récente.

Madame Céline Arguin, la nouvelle maman, avait accepté de recevoir la

visite des Passe-Partout de Piopolis, tout comme une autre maman, Lizette Fortier, l'avait fait avec un groupe de Woburn quelques semaines auparavant. Pouponnière, salle des naissances, salle d'obstétrique, les enfants et leurs parents ont entrepris une exploration qui allait les mener en salle d'urgence, au laboratoire et en radiologie. Toujours et partout, le personnel de l'hôpital s'est montré accueillant, chaleureux et

empresé de répondre aux interrogations des enfants et des parents.

Cette expérience de familiarisation avec le milieu hospitalier mérite d'être soulignée car elle porte en elle des effets positifs pour l'avenir. Les parents et les enfants concernés conserveront un bon souvenir de cette visite, c'est certain; mais par-dessus tout, le jeune enfant pourra développer une image agréable du milieu hospitalier, où la

crainte fait place au sentiment de sécurité. Enfin, en se rapprochant ainsi du milieu l'hôpital nous permet de mieux saisir cette dimension humaine que nous avons tendance à oublier lorsque les événements nous y amènent de force; de découvrir des personnes aimables, accessibles et chaleureuses malgré les dures obligations de leur travail.

LAFONTAINE & Fils EXCAVATION

Raymond LAFONTAINE, président
CONTRACTEUR EN EXCAVATION

CAMIONS - BACHO - BULDOZER - PELLES SUR CHENILLES - NIVELEUSES
GRAVIER - SABLE - TERRE - TRAVAUX AGRICOLES OCTROYES
CHAMPS D'EPURATION - FOSSES SEPTIQUES EN BETON
CREUSAGE et FONDATIONS de MAISON - TERRASSEMENT

ESTIMATIONS GRATUITES

2970 rue Laval Nord — LAC-MEGANTIC

COMPOSEZ **583-3335**



L'Hebdo, une formule efficace pour savoir ce qui se passe dans son milieu



L'HEBDO, LE JOURNAL LE PLUS PRES DE VOUS



ROY AUTO LAC-DROLET

PIECES D'AUTOS USAGEES DE TOUTES SORTES

MOTEURS
TRANSMISSIONS
DIFFERENTIELS

ALTERNATEURS
DEMARREURS
RADIATEURS

BATTERIES
ROUES - PNEUS
PARE-BRISE

1-819-549-2996

G. ROY, propriétaire

Livraison gratuite

Le troisième âge et les médecins spécialistes

Jouir d'une bonne vision longtemps

LA CATARACTE

La cataracte fait partie du processus naturel de vieillissement. Elle peut cependant être liée à d'autres facteurs comme: l'hérédité, le diabète, le glaucome, un traumatisme au sport ou au travail. La cataracte n'est ni contagieuse ni cancéreuse.

On croit souvent, à tort, que la cataracte est une "peau" sur l'oeil. En fait, il s'agit de l'opacification d'une partie interne de l'oeil, le cristallin. Normalement transparent et flexible, le cristallin, comme une petite lentille photographique, permet de rendre nettes les images

perçues par l'oeil, de près ou de loin. Avec l'âge, cette petite lentille perd de sa souplesse et de sa transparence. La cataracte se manifeste par une baisse progressive de la vision malgré les changements de verres, une sensibilité accrue à la lumière vive et de la difficulté à conduire le soir.

Bien entendu, pour la cataracte due au vieillissement, les moyens préventifs n'existent pas. Il n'est pas non plus possible de faire "fondre" une cataracte. Dès que la cataracte handicape visuellement une personne, il faut procéder à l'extraction du

cristallin opacifié, qui sera "remplacé" par des lunettes appropriées, un verre de contact, ou encore un cristallin artificiel inséré dans l'oeil par le chirurgien au cours de l'intervention. Cette dernière méthode est toute récente mais elle donne de bons résultats et elle évolue constamment.

L'ablation d'une cataracte est de nos jours une intervention fréquente et simple, grâce aux progrès de l'ophtalmologie. Lorsque l'état général du patient est bon, l'intervention, même à un âge avancé, permet la reprise des activités normales dans des délais très courts.

De tout pour
Futures

Mariées

Donnez votre rendez-vous dès maintenant

Le choix est au grand complet pour choisir votre toilette pour ce grand jour.

10%

d'escompte sur la toilette de la mariée

Enregistrez-vous pour le **GRAND CONCOURS** de la Mariée 84.



GUYLAINE THERRIEN
(4e au concours 83)

MODES chez GENEVIEVE enr.
5276 FRONTENAC
LAC-MEGANTIC
583-2188

CLOUTIER CONFECTION enr.
6346 SALABERRY
LAC-MEGANTIC
583-3554

moi J'accueille

Comme il fait bon d'avoir un toit pour soi! Quand on se promène dans les rues de notre ville, dans notre quartier, ça sent bon dehors. Tout est là: l'école, le patinoire, le parc, l'église, l'épicerie du coin, l'hôpital, les magasins, le centre des loisirs, le Club d'Âge d'Or. On se sent bien, on est chez-soi!

Dans notre ville et les environs pourtant, il y a des enfants, des jeunes, des adultes et des personnes âgées qui ne peuvent plus demeurer à domicile, ni vivre auprès de leurs parents et amis et cela, pour toutes sortes de raisons.

- C'est Sylvie, âgée de 7 ans, qui doit être placée temporairement parce que sa mère fait une dépression et qu'aucun parent ou ami ne peut la garder.

- C'est Louis, 16 ans, qui commence à prendre des drogues légères et qui fait des mauvais coups.

- C'est Pierre, 15 ans, que des parents très stricts ont mis à la porte parce qu'il n'accepte pas les règles qui lui sont imposées.

- C'est Julie qui a vécu dans 6 familles d'accueil depuis son enfance et qui doit quitter à nouveau celle où elle demeure, à cause d'un conflit majeur.

- C'est Thérèse, veuve

de 68 ans, qui revient à la maison après une hospitalisation mais qui ne parvient pas à prendre le dessus; elle découvre qu'elle ne peut plus vaquer à ses occupations quotidiennes comme avant.

C'est aussi Paul, Manon et bien d'autres, qui ont besoin de vivre ailleurs pour une période plus ou moins longue, variant de quelques semaines à quelques années.

À Lac-Mégantic et aux alentours, des familles accueillent ces personnes qui ont surtout besoin de se retrouver dans un milieu où il fait bon vivre.

Ces familles ne sont pas "des familles modèles"; ce sont des gens comme vous et moi, qui "aiment le monde" et qui veulent partager leur vie quotidienne avec d'autres.

Elles s'intéressent autant à la santé de Thérèse qu'aux activités sportives et récréatives de Julie. Ouvertes à la communication, elles offrent un contexte stimulant pour Louis et Pierre.

Mais voilà! Dans la ville même de Lac-Mégantic et dans les villages environnants, il n'y a pas suffisamment de familles d'accueil, pour combler les besoins. Pour les jeunes de 0 à 18 ans et plus précisément pour les adolescents de 12

à 18 ans, les besoins se font pressants.

Nous recherchons actuellement des adultes qui ont le temps, la capacité et la motivation d'accueillir un ou des jeunes, de les aider à s'épanouir, de les accueillir dans un milieu sympathique, où les gens prennent le temps de se parler, de s'écouter et de réaliser certaines activités ensemble.

Pour les jeunes (0 à 18 ans) nous avons besoin de 2 familles situées au centre-ville de Mégantic et 1 famille, vivant à l'extérieur de Mégantic.

Mais qui peut devenir famille d'accueil?

Toute personne adulte entre 21 et 70 ans, vivant seule ou en couple et ayant une expérience de vie stable et intéressante, peut devenir famille d'accueil.

Évidemment, accueillir des personnes chez-soi occasionne des frais supplémentaires au budget courant. Pour couvrir les frais d'hébergement, d'entretien et d'éducation (dans le cas des enfants), les familles d'accueil reçoivent des contributions dont le tarif est fixé et indexé au 3 mois, par le Ministère des affaires sociales. Cette somme d'argent est versée aux familles d'accueil chaque mois.

Si l'idée vous est venue de dire: MOI, J'ACCUEILLE, communiquez avec le SERVICE RESOURCES du Centre de services sociaux de l'Es-

IMPÔT-MÉMO

Le numéro d'assurance-sociale est exigé lors de la déclaration du revenu. Si vous ne l'avez pas encore, faites-en la demande le plus tôt possible en remplissant la formule à cet effet dans un Centre d'emploi du Canada.

Pour demander une déduction à l'égard d'un R.E.E.R. cette année, vous devez y avoir contribué le ou avant le 29 février 1984.

Vous devez produire au plus tard le 30 avril 1984 votre déclaration d'impôt sur le revenu.

Vous devriez recevoir vos TP4 et tout autre feuillet de renseignements avant la mi-mars. Si tel n'est pas le cas, communiquez avec les organismes en question. Mieux vaut produire une déclaration à laquelle manque ce genre d'information en expliquant par écrit la situation que de produire une déclaration en retard.

Sans les feuillets ou reçus pertinents, une réclamation peut être refusée.

Pour demander un crédit d'impôt pour enfant, il faut produire une déclaration d'impôt, même si vous n'avez pas de revenu.

Un particulier pourra dorénavant déduire des frais encourus dans l'année pour voyager dans

l'exercice de ses fonctions s'il est tenu d'exercer en tout ou en partie ses fonctions ailleurs qu'au lieu d'affaires de l'employeur.

Vous pouvez déduire les frais de scolarité versés à un établissement d'enseignement au Canada à la condition que ces frais dépassent 100\$.

En cas de décès du conjoint, son représentant légal ou vous-même devez produire la déclaration d'impôt du défunt.

Dans l'année où vous changez d'état civil, vous pouvez demander vos exemptions personnelles de plusieurs manières. Si vous avez droit de choisir entre deux déductions ou plus, vous pouvez faire tout agencement de déductions qui est le plus avantageux pour vous.

Les frais judiciaires encourus pour obtenir un accord de divorce ou de séparation ne sont pas déductibles au fédéral. Par contre, vous pouvez déduire les sommes versées comme frais judiciaires pour obtenir le paiement d'une pension alimentaire lorsqu'il a été établi par un accord écrit ou une ordonnance du tribunal ou obtenir ou appliquer une ordonnance du tribunal en vue du paiement d'allocations indemnitaires.

(Tiré du Journal DIMANCHE-MATIN)

trie, au numéro de téléphone: (418) 564-7185 ou communiquez directement avec le bureau de Lac-Mégantic, 879-5481.

Une attention particulière sera accordée à votre demande.

Venez-vous à peine de dire "je suis fatigué"?

PARTICIPATION



Pièces, ventes et réparations

Machinerie agricole et industrielle

EQUIPEMENT

FCÔTÉ INC.

1009, Boul. Lacroix
Ville St-Georges Est, Beauce

JACQUES FORTIN
Représentant

tél.: rus. (418) 228-4160

Bur.: 220-2001

KUBOTA
TRACTOR CANADA LTD.

Case

Une Décision S.A.G.E.

qui rapporte!

UN NOUVEAU REER — S.A.G.E.

CONTRIBUEZ TÔT dans votre REER et obtenez un BONI

de **1%** sur votre contribution.

Boni payable pour la première année seulement en plus du taux d'intérêt régulier du certificat de dépôt garanti, sans frais.
(Offre valable jusqu'au 29 février 1984)

Une société de financement régionale
Les Sociétés d'entraide économique

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.



La Société d'Entraide Économique Beauce Mégantic Inc.
St-Georges (418) 228-7282 — Lac Mégantic (819) 583-4495

Lambton

Dialogue sur l'environnement



(Lambton) - 1er prix meilleur dessin, 3e année Lambton.

Cette composition d'Alexandre Richard, 10 ans, 5e année école St-Romain fut évaluée la meilleure de cette classe dans le cadre d'un programme d'éducation à l'environnement de l'Association des propriétaires riverains du grand lac St-François:

"PROTÉGEONS LA QUALITÉ DE NOTRE ENVIRONNEMENT"

"Pour moi, l'environnement c'est une grande nature qui m'a vu naître et grandir. L'environnement, c'est aussi la vie de la nature qui m'entoure. La terre est l'environnement universel, un milieu naturel de vie de tout être humain et animal. L'environnement c'est l'eau, l'air, la faune et la flore. Prenons la vie d'un lac. Les plantes aquatiques sont essentielles à la vie d'un lac. Sans plantes aquatiques, un lac est un simple désert d'eau. Dans les eaux du littoral, on

trouve également une faune abondante groupant du plancton animal, des insectes, des poissons et d'autres petites bibittes. Un littoral c'est une zone de contact entre la mer et l'eau. Avec les arbres et les arbustes, le rivage retrouve lentement son caractère naturel.

Les causes qui détruisent mon environnement sont la pollution chimique, la pollution par le bruit, les autos qui marchent trop longtemps, les avions qui font de trop longues distances, les fusées qui brûlent tout notre air quand elles décollent. Prenons un lac qui est pollué et que la végétation naturelle d'une rive est perturbée, la qualité des eaux se dégrade. L'absence de végétation peut faire mourir le lac. Une usine de papier jette tous ses déchets dans la rivière et celle-ci se déverse dans le lac et il se pollue petit à petit. Vous savez que quand on coupe les arbres, ça pollue encore plus le lac et il devient un simple désert d'eau morte. Et un simple désert d'eau dire qu'il n'y aura plus de poissons, plus de pêcheurs. Mais je crois que la principale cause de la diminution de la qualité de l'environnement vient du

fait que, la très grande majorité des hommes pensent que l'air pur, l'eau propre, les grandes forêts vertes et la tranquillité sont des ressources inépuisables auxquelles ils n'ont même pas besoin de faire attention. Celui ou celle qui ne respecte pas la qualité de l'air ou de l'eau ou encore met en danger la vie de la flore ou de la faune contribue à diminuer la qualité de la vie.

Ce qu'on pourrait faire pour protéger notre environnement, c'est de ne pas jeter nos déchets, ne pas faire exprès pour mettre de l'engrais chimique non loin d'un rivage, c'est de réduire le son de la musique et de tout autre bruit. Nous pourrions aussi planter des arbres et des fleurs. Nous devrions mettre des programmes sur pied pour dépolluer les lacs et les rivières, petit à petit. Enfin, il faudrait encourager les grandes industries et les manufactures à s'installer plus loin des rivières, des lacs et des endroits où la population réside. De cette façon, l'environnement serait mieux protégé et la population vivrait dans un meilleur habitat.



GEOFFRION, LECLERC INC.

Courtiers en valeurs



PAULE CHAMPAGNE



RAYMOND PARENT



LUCIE CÔTÉ

- Conseils en Placement
- Dépôts à terme
- Obligations
- Rentes de retraite
- Options

- Gestion de portefeuille
- Régime d'Épargne-Retraite
- Régime d'Épargne-Actions
- Actions Privilégiées et ordinaires
- Métaux précieux



11197, 2e avenue St-Georges

418-227-0121
(frais virés)



LE BAIL en capsules

5-RÈGLES À SUIVRE POUR AUGMENTER UN LOYER OU MODIFIER LES CONDITIONS D'UN BAIL

Vous êtes propriétaires et vous songez à augmenter le loyer de votre locataire, mais vous ne savez pas très bien comment vous y prendre. Voici comment les choses devraient se passer.

L'avis du propriétaire. Si votre locataire a signé un bail d'une durée fixe de 12 mois ou plus, vous devez, entre trois et six mois avant la fin du bail, lui envoyer un avis écrit pour lui faire part de vos intentions. Cet avis doit contenir les renseignements suivants: il doit indiquer, en dollars, le nouveau loyer ou le montant de l'augmentation exprimée en dollars ou en pourcentage du loyer actuel.

D'autre part, si vous voulez apporter d'autres modifications au bail relativement aux services que vous fournissez, ou à la durée du bail, vous devez les indiquer dans le même avis.

La réponse du locataire. Vous avez reçu de votre propriétaire un avis d'augmentation de loyer ou de modification de bail. Trois possibilités s'offrent à vous: - soit que vous acceptez l'avis, et vous n'êtes pas obligé d'y répondre. Le bail se trouve dès lors renouvelé aux nouvelles conditions. Le propriétaire peut alors vous faire signer un nouveau bail ou simplement vous remettre un écrit contenant les modifications avant la date du renouvellement du bail.

- soit que vous décidez de quitter le logement, ce dont vous devez aviser votre propriétaire. Vous avez un mois à compter de la réception de l'avis pour le faire;

- soit enfin que vous refusez l'augmentation de loyer ou les modifications du bail. Vous avez un mois à compter de la réception de l'avis pour en aviser votre

L'Écho de Frontenac, mardi, 28 février 1984 - A-15

propriétaire. Si vous ne répondez pas à l'avis, vous serez considéré comme l'ayant accepté, et le bail sera renouvelé aux nouvelles conditions.

En cas de refus du locataire. Votre locataire vous a fait savoir par un avis qu'il refuse l'augmentation ou les modifications que vous lui proposez. Or pour les obtenir, vous devez vous adresser à la Régie. Vous avez un mois à compter de la réception du refus de votre locataire pour le faire, sinon l'ancien bail est automatiquement renouvelé pour un maximum d'un an sans les modifications que vous avez demandées.

Il va sans dire que pendant ce mois de battement vous avez tout intérêt à négocier avec votre locataire afin d'éviter l'arbitrage de la Régie. Lui exposer, preuves à l'appui, l'état de vos dépenses et revenus, est un bon moyen de lui prouver la justesse de votre demande.

À noter que tout avis ou réponse à un avis est expédié et présumé avoir été reçu le jour de l'oblitération postale sur l'enveloppe.

La semaine prochaine: "Les composantes du loyer".

MONIQUE GOUGEON
Agent d'information



Dans le domaine de l'enseignement, on désignera par **écolier** ou **écolière**, celui ou celle qui fréquente l'école primaire, tandis que le terme **élève** désignera celui ou celle qui fréquente l'école secondaire, la grande école ou l'établissement privé. Si l'on fréquente le cégep, on se nomme **cégépien** (**cégépienne**). Le terme **étudiant** est réservé pour désigner la personne qui fréquente une université.

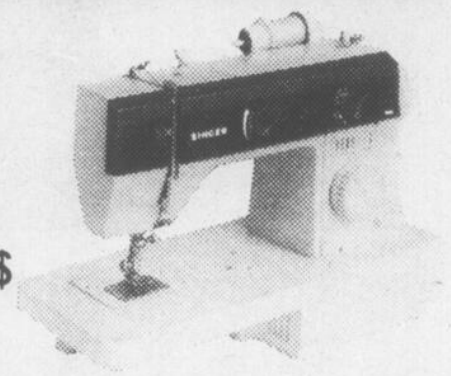
Votre concessionnaire Singer célèbre à sa façon la venue du printemps par des rabais spectaculaires sur les machines à coudre les plus populaires.

Ce printemps, saisissez l'occasion d'économiser!

LA BAISSÉ DES PRIX SINGER

MODÈLE SINGER* 5528 À BRAS LIBRE

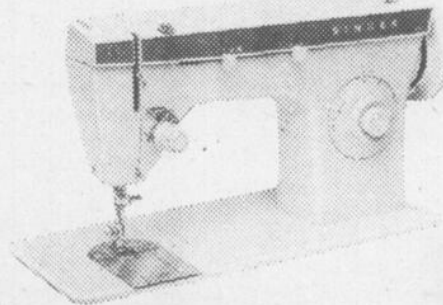
- Enfilage simple par cannelures
- 8 points incorporés
- Dispositif universel de pression qui s'ajuste à toute épaisseur de tissu



MAINTENANT À SEULEMENT 299.⁰⁰\$

LA FASHION MATE* À POINT ZIG-ZAG MODÈLE 247

- Canette à l'avant
- Point zig-zag extra-large
- Exécute les boutonnières, pose les élastiques et coud les tissus extensibles



MAINTENANT À SEULEMENT 159.⁰⁰\$



SINGER



CARREFOUR LAC-MÉGANTIC

VENTE - RÉPARATION de toutes MARQUES

583-4710

TURE- AGRICULTURE-HORTICULTURE -AGRICU

Production laitière supérieure alimentée Co-op:

Valérie, moyenne de 107 lb par jour

Encore une fois, la Société Coopérative Agricole Lac-Mégantic - Lambton est heureuse de souligner l'exploit accompli par une vache de calibre supérieur. Cette vache fait partie du troupeau de la ferme "FEROSA", propriété de M. Fernand Rosa de St-Sébastien, qui alimente son troupeau avec les moulées Co-op.

Quelques données concernant Valérie:

FEROSA Valérie Chieftain (N.I.P.) né le 18 mars 1980 a donné (107 lb) 48 kg de lait par jour avec un excellent test de 4.1% de matière grasse.

Alimentation:

- 18 kg de moulée lai-

tière Co-op Pro-Lait 16% sans urée.

- 1.5 kg de supplément protéique Co-op Pro-60.

- 6 kg de foin sec trèfle et nil de qualité.

- 12 kg d'ensilage de trèfle et nil.

- On ajoute à ceci du Minéral Co-op P. 18.

Les moulées Co-op Pro-Lait sont fabriquées de telle sorte qu'elles répondent aux exigences nutritionnelles de la vache laitière, et ce en tenant compte de la teneur protéique et énergétique des fourrages utilisés.

Le supplément protéique Pro-60 Co-op, se sert en couverture de l'alimentation. Soixante-cinq pour cent (65%) de la protéine présente est dite non

dégradable, c'est ce qui permet à la vache de l'utiliser le plus efficacement possible, soit avec un minimum de dépenses énergétiques.

La ferme Ferosa est au P.A.T.L.Q. régulier depuis 2 ans et participe à l'exposition agricole de St-Sébastien depuis 2 ans. On compte présentement sept vaches au-dessus de 100 lb de lait dont deux vaches classées "Très Bonne".

Il faut donner crédit à M. et Mme Fernand Rosa pour avoir porté une attention soutenue à la régie et à la sélection du troupeau. Il ne faut surtout pas oublier le travail des deux garçons Simon et Yvan qui passent plusieurs heures.

La ferme FEROSA vend des sujets en tout temps de l'année.

Félicitations à Simon, Yvan et à M. et Mme Fernand Rosa.

Maurice Roy, D.T.A.
Paul W. Wood., resp.

ENCOURAGEZ
VOS
ANNONCEURS



FEROSA Valérie Chieftain (N.I.P.) a donné 107 lb ou 48 kg de lait par jour avec un excellent test de 4,1% de matière grasse.

Bibliothèque municipale Montignac

Un service pour vous les adultes

IMPORTANT

La bibliothèque sera fermée le 29 février 1984, dû aux réparations.

UN SERVICE DES PLUS INTÉRESSANTS

et comment dont:
- Un personnel qualifié

est à votre service pour vous aider et vous guider.

- Un choix intéressant parmi 45,000 volumes; une cinquantaine de périodiques différents, sans compter les best sellers qui sont à votre disposition.

- Un service pour vous, les adultes.

HORAIRE D'OUVERTURE

Un service qui s'adapte à vos besoins

- Pour vous donner un meilleur service, la Bibliothèque Montignac est maintenant ouverte et ce, depuis l'automne dernier, les lundis et mercredis, de 19h00 à 21h00.

PRÉCISIONS

- Le coût d'inscription est encore de \$2.00 par personne pour l'année et de \$3.00 pour les gens de l'extérieur de Nantes et de Lac-Mégantic.

- Vous ne pouvez échanger vos volumes que sur les heures d'ouverture mentionnées plus haut.

- Situé au premier plancher, l'accès est facile pour les personnes âgées et les handicapés.

Bonne lecture!

Michel Tardif
Directeur des Loisirs
Ville de Lac-Mégantic

LA RECHERCHE Co-op à votre SERVICE



Nouvelle... la moulée pré-vêlage

Extériorisez le potentiel génétique de votre troupeau tout en minimisant les problèmes d'après-vêlage.

La moulée Pré-Vêlage Coop est le résultat pratique de nombreux essais à la Ferme de Recherche Coop. Pré-Vêlage est le complément idéal des fourrages pendant les deux semaines qui précèdent le vêlage. (Vous augmentez graduellement la quantité à servir pour atteindre 1 kg de Pré-Vêlage par 100 kg de poids vif).

- Le faible taux de calcium de la moulée pré-vêlage réduit les cas de fièvre de lait.

- Son niveau de sel réduit rend moins fréquentes les enflures du pis.
- L'addition de sélénium diminue les cas de rétention placentaire.
- L'apport de vitamines permet à la vache et son veau de mieux résister au stress du vêlage.

De plus, le choix d'ingrédients à faible densité (son et/ou gru) de la moulée Pré-vêlage Coop prépare idéalement le rumen à ingérer la forte quantité d'aliments nécessaires pendant la période de lactation.

COOP... à la fine pointe en alimentation laitière.

**SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE
LAC-MÉGANTIC - LAMBTON**

3333, d'Orsennens - Lac-Mégantic - (819) 583-4444

144, Principale - Lambton - (418) 486-7495

À l'âge d'or de Ste-Cécile

Avant de vous parler de notre assemblée générale du 12 février 1984, un bref commentaire sur notre souper du 3 décembre 1983 auquel prenaient part 65 membres. Le souper a eu lieu à la salle Le Québécois. Un gros merci à ceux qui ont préparé le souper. Ensuite, nous nous sommes rendus à la salle d'âge d'or pour la veillée. Plusieurs personnes des paroisses voisines étaient venues se divertir par les chants et la danse au cours de la soirée récréative.

Le 12 février avait lieu notre assemblée générale. Après un bilan financier lu par notre secrétaire, on passa aux élections.

Mme Gisèle Bellavance a été nommée présidente pour un terme de 2 ans en remplacement de M. Ovila Roy qui a démissionné.

M. Elie Rodrigue a été réélu directeur pour un autre terme de 2 ans.

M. Fernand Bellavance a démissionné en faveur de M. Léandre Boulanger comme directeur.

Le bureau de direction comprend: Mme Gisèle Bellavance, présidente; M. Roland Boulet, vice-président; Mme Cécile Morin, secrétaire; Les directeurs et directrices Mme Rita Roy, Mme Hélène St-Pierre, M. Elie

Rodrigue, M. Léandre Boulanger.

Merci à M. Ovila Roy et à M. Fernand Bellavance pour le dévouement qu'ils ont eu au cours de leur mandat dans la direction du club.

Merci aussi à ceux qui se sont dérangés pour venir à notre assemblée.

La Publiciste

MARCHÉ DE FRUITS ET LÉGUMES

J. LEBLANC
5328 FRONTENAC

583-2321



Vous faites de la culture en serre?

Réservez dès maintenant vos plants de tomates-concombres etc...



Nous aurons aussi les graines de semence de jardin de W.H. PERRON et CIE.

Réservations jusqu'au 29 février 1984

Contactez

Germain Lessard

6693 Wolfe,
Lac-Mégantic

583-2326

OU

Jacques Lessard

6673 Salaberry
Lac-Mégantic

583-4090



PARLONS PHARMACIE

Les garçons aussi ont des boutons

« On pourrait croire que seules les filles ont des boutons; tous les produits pour l'acné ne semblent faits que pour elles. Ma mère me dit que si je cesse de manger de la nourriture de camelote et que je me lave bien la figure, je n'aurai aucun problème d'acné. Est-ce vrai? »

Il y a deux grandes sortes d'acné: l'acné juvénile, qui est relativement bénigne, et d'autres acnés qui sont sérieuses. On peut soigner la première soi-même, mais il faut voir un médecin pour les secondes.

Si vous n'avez que quelques boutons qui apparaissent occasionnellement, c'est probablement de l'acné juvénile. Celle-ci peut toutefois s'aggraver si elle n'est pas traitée. Mais si vous avez des kystes ou pustules rougeâtres et enflés, ce sont des signes d'un problème plus sérieux. Vous devez voir le médecin.

Il importe, dans un cas comme dans l'autre, de garder votre peau soigneusement propre.

Lavez-vous la figure au moins deux fois par jour avec un savon de toilette ordinaire. Il est inutile d'employer un savon médicamenteux puisque le médicament qu'il contient disparaît au rinçage.

Les produits granulés et autres abrasifs ne sont pas recommandés.

Lavez-vous à l'eau chaude. Si vous utilisez une débarbouillette qu'elle soit propre et douce. Ne frottez pas. Lavez-vous avec le bout des doigts, c'est probablement ce qu'il y a de mieux. Rincez d'abord à l'eau chaude, puis à l'eau froide.

Appliquez ensuite un produit nettoyeur antiseptique ou un astringent à l'aide de boules de coton. Ceci aidera à assécher votre peau et à éliminer toute trace d'huile ou de savon.

Les produits les plus employés à cette fin sont le Ten-O-Six®, la solution antiseptique Betadine® ou

une solution d'hammamé-lis.

Vous pouvez, au besoin, appliquer une lotion ou une crème pour l'acné sur les endroits affectés. Le meilleur médicament que vous pouvez vous procurer sans ordonnance médicale est probablement le peroxyde de benzoyle, principe actif de l'Oxy-5®, du Benoxyl-5® et du Panoxyl-5®. L'usage du peroxyde de benzoyle entraîne un léger pelage de la peau, qui aide à prévenir l'engorgement des pores et à dégager points noirs et miliums (points blancs).



Si, après un mois de ce traitement, votre peau n'est pas plus claire, vous devriez consulter un médecin.

Il ne faut jamais enlever, pincer ni frotter les points noirs, les points blancs ou les boutons. C'est risquer une infection secondaire qui laisserait des cicatrices.

Il y a de nouveaux produits pour la peau qui s'adressent spécialement aux hommes. Ainsi, certaines lotions d'après-rasage ont été reformulées comme produits hydratants. Votre pharmacien pourra vous en suggérer.

Soit dit en passant, le chocolat, les colas, les noix et autres aliments gras ne causent pas l'acné, mais ils l'aggravent chez certaines personnes.

Un dernier conseil: ne vous énervez pas. Énerverment et stress sont souvent causes, entre autres, de soudaines poussées d'acné.

Une chronique par l'Association pharmaceutique canadienne, Ottawa (Ontario).



LE CIRF VOUS INFORME

Ce qui se passe chez-nous pour vous

MARDI 28 FÉVRIER: Assemblée générale

C'est le 28 février 1984 à compter de 19h00, que se tiendra l'assemblée mensuelle, au local situé au 4790 rue Dollard - 2e étage. Pour nous, une bonne part de nos activités se terminent à la fin mars; ce qui ne veut pas dire qu'il ne se passera plus rien chez-nous... seulement que les activités seront moins fréquentes de mars à septembre. Pour nous, c'est le temps des bilans, des remises en question et des discussions afin de programmer notre prochaine année. Ainsi, à l'occasion de cette dernière assemblée mensuelle du 28 février, un temps sera consacré à l'expression de vos commentaires, idées, intérêts et nous évaluerons ensemble cette dernière année d'activités! C'est le temps de nous faire part de votre idée!!! Une invitation à toutes les femmes de Lac-Mégantic et de la région.

NE MANQUEZ PAS CA

Notre chronique "Le C.I.R.F. vous informe" sera basée de la prochaine édition... Mais une pleine page de textes sur des thèmes touchant la condition des femmes vous sera présentée à l'occasion de la journée internationale des femmes le 8 mars! Ne manquez pas ça!

MERCREDI 7 MARS Rencontre d'informations sur les plantes sauvages

Vous voulez en savoir davantage sur les plantes sauvages? Comment les distinguer? Comment les cueillir, les faire sécher, les préparer? Où on les retrouve? Leurs propriétés médicinales? Leurs effets sur votre santé? Autant de questions auxquelles Marc Lecours, animateur de cette rencontre saura répondre. De plus, une dégustation suivra ces informations. C'est un rendez-vous à compter de 13h30 au 4790 rue Dollard.

8 MARS 1984 JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

Nous organisons un voyage à Sherbrooke (Cégep de Sherbrooke) pour participer aux activités qui se dérouleront à l'occasion du 8 mars - journée internationale des femmes. Les activités au programme sont les suivantes: film traitant de la violence faite aux femmes, atelier sur les adolescentes via le harcèlement sexuel, atelier sur la dépendance économique des femmes, souper communautaire (AP-PORTER VOTRE LUNCH), synthèse informelle des différents thèmes discutés en après-midi. Le départ se fait à 11h30 en deux points de la ville: église Fatima et local du CIRF (2e étage de la garderie Coço-Soleil). Le retour de Sherbrooke se fait à 20h00. Le coût de participation aux activités et le transport est de \$8.00. Ce montant

est payable lors de l'inscription qui doit se faire avant le 6 mars 1984.

14 MARS: Activité sur la Biorythmie

Une activité gratuite ouverte à toutes les femmes de Lac-Mégantic et de la région.

OU? au local du CIRF. Quand? 14 mars 1984 à compter de 1h30. Plus d'informations vous seront données dans la prochaine édition.

Hélène Ouellet pour le CIRF
4790 rue Dollard,
Lac-Mégantic, P.Q.
G6B 1G6 - 583-4575

Un bon conseil.



Faites vérifier votre tension artérielle.

GOUTTIÈRES

sans joint

S'adresser à:

G. G. Bolduc Ltée
4070, RUE DOLLARD
Lac-Mégantic, Qué.
583-3580

Trans-Autonomie inc.

Le transport adapté, dans la municipalité de Ste-Cécile a démarré en grande, puisque lundi le 20 février dernier, une dizaine de personnes ont utilisé le transport, afin de se rendre au Centre de Jour de Lac-Mégantic. Selon les commentaires recueillis, ces personnes se sont dites enchantées par leur voyage, qui leur a procuré énormément de plaisir.

Présentement l'équipe du transport adapté travaille dans les municipalités de Frontenac et Nantes. Des rencontres avec des personnes ressources, ainsi qu'avec des personnes admissibles sont effectuées, afin de faire connaître le transport

adapté, sous tous ses aspects.

Il est bon de rappeler, que le travail effectué dans ces municipalités, sera fait dans chacune des municipalités participantes, dans les semaines à venir.

Il est à noter que pour bénéficier du transport adapté, il faut appeler 24 heures à l'avance au numéro 583-4263.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec l'une des personnes suivantes: Mme Rita Lachance, Mme Nicole Vallée, M. Jean Clusiaux.

L'équipe du transport adapté

Salon « L » em,

ESTHÉTIQUE
Sylvie POULIN, esthéticienne diplômée

ÉLECTROLYSE
Bernadette LEBLANC, diplômée en électrolyse

- Produits du laboratoire Dr Renaud
- Spencer

Sur rendez-vous du mardi au samedi matin
Ouvert: jeudi et vendredi soirs

583-0203 3932 Laval — LAC-MÉGANTIC

POUR VOTRE MARIAGE

PAPETERIE de MARIAGE

10%

d'escompte

Demandez nos catalogues de Faire-part 1984

L'Écho de Frontenac
5040 boulevard des Vétérans
(aux heures de bureau ou sur rendez-vous)
Composez: 583-1630 ou 583-2217

STORES

HORIZONTALS et VERTICAUX

RABAIS de

25%

choix de textures et teintes
Installation gratuite

SPÉCIAL sur la PEINTURE SICO

Floules

Henri Latulippe

5084, rue Frontenac LAC-MÉGANTIC

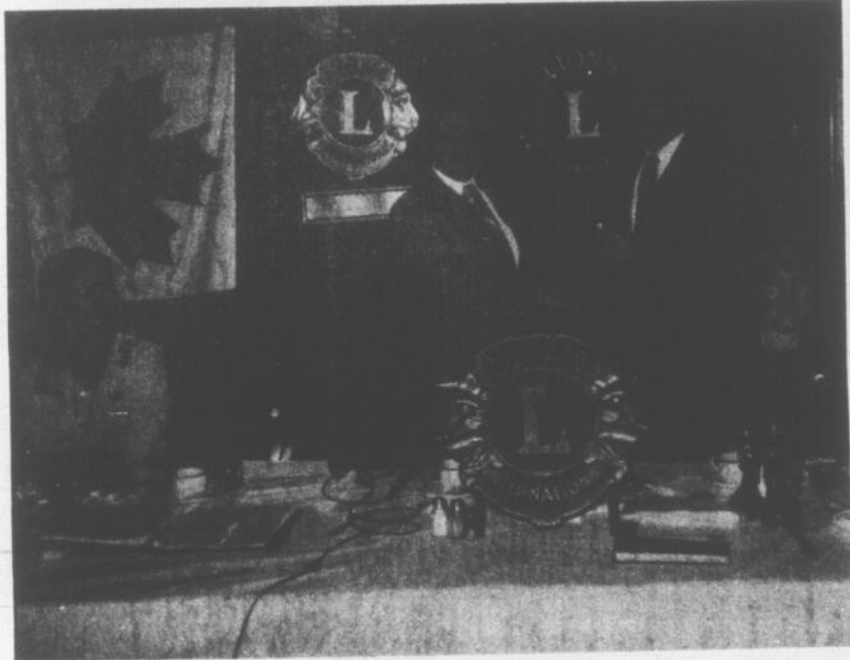
Best Value

Tél.: 583-0432

Le Vice-Gouverneur "Lion" à St-Romain



Le Vice-Gouverneur Réginald Richard et le Lion Robert Nadeau.



Le Lion président Pierre Lapointe (à droite) remet la médaille de récompense à Réginald Richard.

(St-Romain) - Lors d'un récent souper, le Club Lion de St-Romain recevait la visite du Vice-Gouverneur, le Lion Réginald Richard.

À cette occasion, un ensemble de valises de voyage lui fut présenté par

le Lion Robert Nadeau en remerciement de son grand dévouement dans le lionisme.

À noter que, cette année, le Club Lion de St-Romain est fier d'avoir le Vice-Gouverneur du district au sein de son club.

Par la même occasion, le Lion président, Pierre Lapointe, remettait au Lion Réginald Richard une médaille relative à la Récompense d'Extension pour l'organisation du Club Lion de Nantes. Félicitations. (G.C.)

Au conseil de Frontenac

Mardi 7 février 1984, se tenait la première séance de la session de février 1984. La conseillère Mme Jeanne Bédard et les conseillers MM. Armand Royer, Georges Stewart, Pierre Philippon, Gaétan Blais et Normand Carrier étaient présents formant quorum sous la présidence de M. Léon Ducharme, maire. Le secrétaire-trésorier M. Bruno Turmel était présent.

Proposé par M. Pierre Philippon, appuyé par M. Gaétan Blais et résolu unanimement que Mme Jeanne Bédard et M. Armand Royer soient nommés res-

pensables pour représenter la Corporation Municipale de Frontenac en loisir à la M.R.C. du Granit.

Proposé par Mme Jeanne Bédard, appuyé par M. Georges Stewart et résolu unanimement que le secrétaire-trésorier M. Bruno Turmel soit autorisé à aller à Sherbrooke et signer tous documents relatifs à l'immatriculation des véhicules de la Corporation Municipale de Frontenac et que les frais de déplacement et de repas si nécessaire lui soient remboursés.

Proposé par M. Nor-

mand Carrier, appuyé par Mme Jeanne Bédard et résolu unanimement que le plan cadastral des terrains de M. Louis Fontaine soit accepté par le conseil de la Corporation Municipale de Frontenac, le tout tel qu'ilustré et conforme au plan no G-817 du 4 janvier 1984, préparé par M. Michel Guay, arpenteur-géomètre.

Proposé par M. Pierre Philippon, appuyé par M. Normand Carrier et résolu unanimement que le plan cadastral des terrains de Mesdames Georgette Leblanc, Rose-Anne Boulanger, MM. Antoine Sirois, Pierre Letellier, André Letellier, Jean-Rock Dodier et Joseph Beaulé soit accepté par le conseil de la Corporation Municipale de Frontenac, le tout tel qu'ilustré et conforme au plan no G-814 du 19 décembre 1983, préparé par M. Mi-

chel Guay arpenteur-géomètre.

Attendu que suite à une demande d'information de la Corporation Municipale de Frontenac à la Cie d'Assurance Fortin, Gagnon et Lebrun Inc. au sujet de la valeur de mise à neuf et de la valeur de remplacement;

Attendu que la Cie d'Assurance Fortin, Gagnon et Lebrun Inc. suggère une évaluation professionnelle du coût de remplacement des bâtisses de la Corporation Municipale de Frontenac afin d'assurer ces dernières à leurs pleines valeurs;

Il est proposé par M. Armand Royer, appuyé par M. Georges Stewart et résolu unanimement que soit demandé à l'évaluateur agréé, M. Gilles Labrecque, de faire l'évaluation professionnelle de l'hôtel de ville et du garage municipal de la Corporation Municipale de Frontenac avec plan et devis à un montant ne dépassant pas 500.00\$ et ceci payé à même le fond général.

Attendu qu'une demande a été faite à la Corporation Municipale de Frontenac pour installer un téléphone dans le garage municipal par le Comité Frontenac en Fête durant leurs festivités;

Il est proposé par Mme Jeanne Bédard, appuyé par M. Normand Carrier et résolu unanimement que la Corporation Municipale de Frontenac autorise le Comité Frontenac en Fête à installer un téléphone dans le garage municipal pendant la période de festivité pour leurs besoins.

Attendu que suite à des plaintes de propriétaires riverains concernant des travaux sur les lots 35-A et 35-B du rang 1 du canton de Ditchfield en bordure du lac Mégantic à l'automne 1983;

Attendu qu'en 1976 la Corporation Municipale de Frontenac avait reçu un rapport du Ministère de l'Environnement pour des travaux dérogoatoires aux normes de ce même ministère exécuté sur ces dits lots;

Attendu que les travaux exécutés à l'automne 1983 sont dérogoatoires aux règlements de zonage de la municipalité art. 4.14.2, 4.14.3, 4.14.4 et 4.14.6;

Attendu que ces travaux sont aussi dérogoatoires aux règlements du Ministère de l'Environnement sur l'aménagement des berges et des cours d'eau;

Attendu que ces travaux ont été exécutés sans permis.

Attendu que la Corporation Municipale de Frontenac se voit dans l'obligation de faire respecter ces règlements de zonage;

Il est proposé par Mme Jeanne Bédard, appuyé par M. Pierre Philippon et résolu unanimement que la Corporation Municipale de Frontenac exige que le propriétaire actuel remette le terrain dans le même état qu'il était avant les travaux, d'ici le 15 juin 1984 et devra être approuvé par l'inspecteur municipal, sinon des procédures devront être entreprises contre le contrevenant.

Attendu qu'une demande a été faite à la Corporation Municipale de Frontenac pour demander au Ministère des Transports d'élargir la "côte" du rang 4 du canton de Ditchfield à partir du lot 14 à 18 environ et aussi d'élargir la courbe du rang 3 et une partie du chemin à partir de l'entrée de M. Alfred Bédard jusqu'à la route du 3 entre le rang 3 et la route 161;

Attendu que la Corporation Municipale de Frontenac est en accord et approuve cette demande;

Attendu que des terrains ont déjà été acquis par le Ministère des Transports pour élargir la "côte" du rang 4 et que les clôtures des cultivateurs ont été reculées pour permettre ce travail;

Attendu qu'il y a eu plusieurs demandes de faites concernant ces projets, soit la "côte" du rang 4 et la courbe du rang 3;

Il est en conséquence proposé par M. Armand Royer, appuyé par M. Pierre Philippon et résolu unanimement que la Corporation Municipale de Frontenac demande au Ministère des Transports (voirie) d'élargir la "côte" du rang 4 du canton de Ditchfield à partir du lot 14 jusqu'au lot 18 et d'élargir la courbe du rang 3 du canton de Ditchfield à partir de l'entrée de M. Alfred Bédard jusqu'à la route du 3 entre le rang 3 et la route 161.

Attendu que la réserve de sable pour les chemins d'hiver diminue rapidement;

Il est proposé par M. Armand Royer, appuyé par Mme Jeanne Bédard et résolu unanimement que les responsables des chemins d'hiver soient mandatés pour refaire une partie de la réserve de sable s'ils le jugent nécessaire.

Attendu qu'après la période d'approbation du secrétaire-trésorier suite à son embauche en juin 1983 que celui-ci devait négocier son salaire;

Il est proposé par M. Georges Stewart, appuyé par M. Armand Royer et résolu unanimement que le salaire hebdomadaire du secrétaire-trésorier soit de 300.00\$ brut rétroactif à partir du 1er janvier 1984 jusqu'au 30 juin 1984, de 330.00\$ brut par semaine du 1 juillet 1984 au 31 décembre 1984 et une augmentation de 6% à partir du 1er janvier 1985 jusqu'au 31 décembre 1985.

Attendu qu'il a été suggéré par M. Arthur Bédard de faire le nettoyage et l'inspection des moteurs de pompe de réseau d'aqueduc;

Attendu que la Corporation Municipale de Frontenac juge à propos de faire le nettoyage et l'inspection des moteurs de pompe;

Il est proposé par Mme Jeanne Bédard, appuyé par M. Pierre Philippon et résolu unanimement que la Corporation Municipale de Frontenac demande à Philippe Mercier Inc. de démonter les moteurs de leur base pour le nettoyage et l'inspection, changement des pièces qui seront er-

mauvais état si nécessaire et de réinstaller les moteurs à leur place respectives, ceci en collaboration avec M. Arthur Bédard;

Il est de plus résolu que suite à ce travail, que Philippe Mercier Inc. fournisse à la Corporation Municipale de Frontenac une attestation indiquant que les moteurs ont été nettoyés, vérifiés et sont donc en bon état.

Attendu qu'un bâtiment a été érigé sur le lot 13 du rang 1 du canton de Ditchfield, propriété des Mmes Liette et Louise Duquette;

Attendu que le cadastre nécessaire à l'obtention du permis n'a pas été fait;

Attendu que l'installation septique qui doit précéder chaque construction n'a pas été faite;

Attendu que ladite construction est dérogoatoire aux articles 4.4 et 4.18 du règlement de construction municipal;

Il est en conséquence proposé par M. Léon Ducharme, appuyé par M. Georges Stewart et résolu unanimement que la Corporation Municipale de Frontenac demande aux contrevenantes de se conformer d'ici le 15 juin 1984 aux exigences des règlements et devra être approuvé par l'inspecteur municipal, sinon le bâtiment devra être démolit.

Proposé par Mme Jeanne Bédard, appuyé par M. Pierre Philippon et résolu unanimement que la séance soit levée.

Bruno Turmel, secrétaire-trésorier



DÉPRIMÉS ANONYMES

RÉFLEXIONS DE L'ANIMATEUR

Depuis quelques mois déjà, nous tentons de vous faire connaître l'existence des Déprimés Anonymes dans notre région. Nous savons qu'il faut une bonne dose de courage et d'humilité pour venir rencontrer des inconnus en laissant sous-entendre que l'on vit présentement une situation difficile.

Jusqu'à maintenant, nous ne vous avons pas donné de numéro de téléphone où vous pourriez appeler pour obtenir plus de renseignements concernant notre groupe. Aujourd'hui, nous voulons vous informer qu'il y

a présentement en marche un projet "Canada au Travail" qui a comme objectif de démystifier la dépression et de faire connaître les ressources du milieu. Les personnes travaillant sur ce projet sont en mesure de vous faire connaître ce qu'est notre groupe de "déprimés anonymes". Leur numéro de téléphone est 583-4636. On vous répondra "A coeur ouvert" et on se fera un plaisir de vous bien informer. On peut aussi venir directement à nos rencontres tous les mardis soirs à 19h30 au sous-sol de l'église Notre-Dame de Fatima. Entrée libre.



On est plein d'énergie



ESTIMATION GRATUITE

CGSB
Qué. 1022

LES ISOLATIONS GRENIER ENR.

913, Rue Colette
ST-LUDGER (Beauce-Sud) 819-548-5397



POLYURETHANE - Reconnissons et utilisons la laine minérale «RED TOP»

DÉCES

SHERBROOKE

M. Eloi Guillemette



Au Centre Hospitalier St-Vincent de Paul décédait le 23 février dernier à l'âge de 72 ans, M. Eloi Guillemette, époux de Ruth Fortier, demeurant à Sherbrooke.

M. Guillemette exerçait la profession d'agronome dans le comté de Frontenac avant d'être élu à l'assemblée législative en juin 1956 sous la bannière de l'Union Nationale; il était réélu en juin 1960 de même qu'en 1962 pour le même parti. Au cours de l'année 1964, M. Guillemette subissait une crise cardiaque et à l'élection de 1966 il quittait la vie politique pour se retirer dans la vieille capitale où il demeurait jusqu'à l'an dernier.

Les funérailles ont eu lieu samedi le 25 février à 10h30 en l'église Ste-Famille et l'inhumation au cimetière de St-Célestin, cté de Nicolet.

Le défunt laisse dans le

deuil, outre son épouse, ses enfants: Nicole épouse du Dr Jacques Lamarche de Sherbrooke, José Giesen, U.S.A., Pierre de St-Lambert, France épouse de Michel Aubriot de St-Bruno, Paule de Montréal. Ses petits-enfants: Michel, Marc et Bernard Lamarche; Allan et Anne-Marie Giesen; Patrice et Karine Aubriot. Ses soeurs Mme Laurancia Hébert de Trois-Rivières, Mme Gracien Leblanc de Drummondville, Marie-Berthe de Québec. Ses belles-soeurs: Mme Gaby Guillemette de St-Célestin, M. Gracien Leblanc de Drummondville, le Père Honorius Fortier o.f.m., le Père Guy Fortier, s.j., Sr Jacqueline Fortier, Ursuline, M. Mme René Fortier d'Ottawa, M. Mme Yvon Boucher de St-Hyacinthe, M. Mme Gill Fortier de Québec, M. Mme Guy Gladu de St-Hyacinthe, M. Mme Simon Fortier de Montréal, ainsi que ses tantes, ses neveux, nièces, ses cousins, cousines et ses parents et amis.

Nous nous unissons à toute la population de la région pour exprimer à Madame Guillemette et aux membres de sa famille nos condoléances les plus sincères.

"M. ÉLOI GUILLEMETTE a été un député proche de la population"

(Fernand Grenier)



EN JUIN 1966 - M. Éloi Guillemette était présent à l'assermentation de son successeur M. Fernand Grenier, comme nouveau député de Frontenac, à l'assemblée législative. On reconnaît dans l'ordre M. Jean Sénécal, greffier, M. Éloi Guillemette député de 1956 à 1966 et M. Fernand Grenier.

M. Éloi Guillemette, agronome dans le comté de Frontenac aura été, de 1956 à 1966, un député proche de la population.

Sa profession d'agronome lui avait fait connaître la classe agricole, et tout le milieu rural du comté.

Sa disparition rappellera à bon nombre de ses amis de la région le souvenir d'un homme ferme et consciencieux.

Éloi Guillemette parlait le langage des gens de chez-nous. Présent à ses électeurs, il était un ardent défenseur de leurs droits.

Son éloquence en faisait un orateur que Maurice Duplessis requerrait lors de ses tournées à travers la province.

N'eut été du décès subit de l'honorable Paul Sauvé en janvier 1960, Éloi Guillemette se serait vu confier le ministère de l'agriculture dans les jours suivants.

Élu pour la première fois en juin 1956, M. Guillemette était réélu en 1960 et 1962. Au cours de l'année 1964, le député subissait une crise cardiaque et quelques mois plus tard se retirait à Québec avec sa famille.

Il ne devait plus revenir en politique active lors de l'élection de 1966.

Les électeurs de Mégantic-Compton voient aujourd'hui un fidèle serviteur, mais plusieurs citoyens perdent un ami et un conseiller précieux.

Décès de M. H. Paul Grondin

Dans l'avis de décès de M. Henri-Paul Grondin publié le 21 février les noms de Guylaine Toulouse et Carole Toulouse de St-Éphrem, petits-enfants du défunt ont été omis. Nous nous excusons de cette erreur.

REMERCIEMENTS

Mme Thérèse Poirier désire exprimer sa reconnaissance à tout le personnel du Centre Hospitalier Frère André à son médecin le Dr Durand pour les bons soins et les attentions apportés à Mme Céline Roy durant ces 7 années passées dans cette institution. Merci.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIE

Mme Thérèse Poirier remercie sincèrement toutes les personnes qui par offrandes de messes, fleurs, cartes de sympathie, visite au salon funéraire, assistance aux funérailles ou par quelque manière que ce soit, leur ont apporté réconfort lors du décès de

MME CÉLINA ROY
décédée le 30 janvier 1984
à l'âge de 90 ans et 6 mois

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

GRANIT ISABEL inc.

monuments funéraires
granit canadien et importé
entièrement fabriqués et lettres à l'atelier à Ste-Cécile - Installation partout au Québec
Fernand Isabelle, président
Ste-Cécile
30 ans d'expérience
tél.: rés. 583-2579
Mme Laurette Fortier, représentante pour la région,
tél.: 583-2554 - Permis no 100-951

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIE

Madame Henri-Paul Grondin et ses enfants remercient très sincèrement toutes les personnes qui de quelque manière que ce soit leur ont témoigné de la sympathie soit par des offrandes de messes, fleurs, visites au salon funéraire et assistance aux funérailles lors du décès de

M. HENRI-PAUL GRONDIN
survenu à Lambton le 18 janvier 1984
à l'âge de 63 ans

Un merci spécial à notre fille Louise ainsi qu'à monsieur le curé Dominique Poulin pour la si belle prière en hommage à notre cher défunt. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Granit canadien et importé
Équipement moderne pour la sculpture et le lettrage (Shape carving)
Nous faisons le lettrage sur les monuments dans les cimetières si désiré



PRIX TRÈS RAISONNABLES
Pour un dernier hommage à vos chers disparus consultez

LES GRANITS APPALACHES inc.
(anc. Monuments Funéraires de St-Samuel enr.)
TEL.: ATELIER (819) 549-2002

JACQUES BAUDOIN REPRESENTANT
Tél.: (819) 549-2081
Per mis de vendeur no 105127

Les P'tites ACTUALITES

Un résident de Lac-Mégantic a eu la désagréable surprise de constater, la semaine dernière, qu'un malfaiteur avait sectionné son boyau à jardin pour s'emparer de l'extrémité. Les policiers supposent que le produit de ce vol peu ordinaire servira à des "syphonneux" d'essence qui opèrent la nuit dans des stationnements publics.

L'École Notre-Dame de Fatima a reçu de la visite dans la nuit du 18 au 19 février. Quelqu'un s'est introduit par la fenêtre d'une classe du premier plancher, mais la direction de l'école n'a pas remarqué si des objets de valeur avaient disparu à la suite de cette introduction nocturne.

Un honnête citoyen a découvert un extincteur dans la boîte de sa camionnette garée près de la gare du Canadien Pacifique et l'a remis entre les mains de la Sûreté Municipale. On suppose qu'il s'agit d'une pièce d'équipement appartenant à la compagnie de chemin de fer et qui aurait été volée par un mauvais plaisant.

Vol d'essence sur un véhicule stationné dans le stationnement du centre-ville, le 22 février. Le réservoir du camion qui contenait pour 90\$ d'essence a été minutieusement syphonné.

La Ville de Lac-Mégantic a été victime de vol. Un magnétophone et un amplificateur, évalués tous les deux à 400\$, ont disparu de la roulotte mobile temporairement aménagée près de l'anneau de patinage de l'école Sacré-Coeur. Les auteurs du méfait ont utilisé une barre pour faire sauter la serrure de la porte d'entrée.

En l'espace de vingt-quatre heures, les sapeurs-pompiers de Lac-Mégantic ont répondu à trois alertes, les 20 et 21 février, toutes causées par des feux de cheminée sans grande conséquence. Les pompiers ont également dû intervenir une autre fois dans les réserves de bran de scie de la compagnie BioShell, où sortait de la fumée.

REMERCIEMENTS au ST-ESPRIT

pour faveur obtenue

J.N.L.

REMERCIEMENTS au ST-ESPRIT

pour faveur obtenue

L.M.B.

REMERCIEMENTS au ST-ESPRIT

pour faveur obtenue

M.B.M.

REMERCIEMENTS au ST-ESPRIT

pour faveur obtenue

M.L.



REMERCIEMENTS au ST-ESPRIT

pour faveur obtenue

L.M.B.



Autobus Dostie ET

VOYAGES ESCAPADES INC.

119-121 rue Frontenac
Sherbrooke, QC - J1H 1J7

563-5344

(Détenant d'un permis du Québec)



Jules Huard
accompagnateur

organise un voyage à l'ORATOIRE ST-JOSEPH à l'occasion de la fête de Saint Joseph
MARDI LE 19 MARS

Départ de Lac-Mégantic à 8h30 de l'église Notre-Dame de Fatima
Retour à 22h30 - Billet aller-retour 22,00\$

Le nombre est limité

Pour inf.: **583-0112**



Ouverture



JEUDI

le 1er mars



d'une boutique de
VÊTEMENTS FÉMININS
pour DAMES et JUNIORS

MiMi

vous présente
sa collection

PRINTEMPS-ÉTÉ '84

*Le
Nouveau
Chic*



Invitation

*Madame,
Mademoiselle,*

*Nous serions heureuses de recevoir
votre visite à l'occasion de notre
ouverture, jeudi, vendredi et samedi
pour admirer notre superbe collec-
tion Printemps-Été 84*



MICHELLE B. LACASSE
PROPRIÉTAIRE

**10 bons d'achat
de 10.00\$**

sans obligation d'achat,
vous participez
à notre tirage
SAMEDI le 3 MARS
à 4 hres p.m.



VÊTEMENT DAMES et JUNIORS

5067 Frontenac - LAC-MÉGANTIC

583-3537